



RECENSEMENT NATIONAL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE SOUTIEN ALIMENTAIRE, LEURS BESOINS

ET L'INSUFFISANCE DE L'OFFRE PAR RAPPORT À LA DEMANDE 2019 À 2021



REMERCIEMENTS

Cette feuille de route a été élaborée par:

Value Chain Management International Inc. (VCMI)

Auteur-ressource : Martin Gooch, PhD

Avec la contribution du rapport technique rédigé
par les membres du personnel de VCMI suivants :

Martin Gooch, PhD
Delia Bucknell
Dan Laplain
Caroline Glasbey (rédactrice)

Avec la contribution rédigé par les membres
du personnel de Deuxième Récolte suivants :

Lori Nikkel
Veronica Summerhill

Ce projet a été rendu possible
grâce à un généreux don de la
Fondation Walmart.



PERSONNES-RESSOURCES PRINCIPALES POUR CE PROJET :

Value Chain Management International Inc.
Martin Gooch, PhD
Chef de la direction
Courriel : martin@vcm-international.com
Tél. : +1 416-997-7779

Deuxième Récolte
Lori Nikkel
Chef de la direction
Courriel : lorin@secondharvest.ca
Tél. : +1 416-408-2594, poste 294

Notice bibliographique suggérée : Nikkel, L., Summerhill, V.,
Gooch, M., Bucknell, D., LaPlain, D. (2021). Le réseau alimentaire
invisible du Canada. Deuxième Récolte et Value Chain
Management International, Ontario (Canada).

Accessible sur : www.SecondHarvest.ca/Research.



Deuxième Récolte est le plus grand organisme
de secours alimentaire au Canada et un
expert en récupération de denrées périssables.
Chaque année, nous agrandissons notre
réseau pour inclure davantage de fermes, de
fabricants, de distributeurs et de détaillants.
Nous travaillons avec des centaines d'entre-
prises dans l'ensemble de la chaîne d'approvi-
sionnement alimentaire, en réduisant la
quantité de produits alimentaires qui est
gaspillée, ce qui, à son tour, empêche des
milliers de tonnes de gaz à effet de serre
d'endommager notre environnement.

Les aliments récupérés par Deuxième Récolte
sont redistribués à des organismes de services
sociaux et des écoles pour s'assurer que les
gens ont accès aux produits alimen-taires de
qualité dont ils ont besoin pour être forts et
en bonne santé. Leader d'opinion mondial en
matière de prévention des pertes et du
gaspillage alimentaires, Deuxième Récolte ne
cesse de créer des processus innovants et de
partager des méthodes afin de créer un avenir
meilleur pour tous.

www.SecondHarvest.ca



Value Chain Management International
(VCMI) est l'auteur et coauteur de plusieurs
publications sur les pertes et gaspillages
alimentaires. C'est un grand défenseur
des intérêts du public et de l'industrie qui
sensibilise aux opportunités et aux solutions
relatives à la réduction du gaspillage
alimentaire, la traçabilité et l'environnement.
VCMI mesure le gaspillage dans le cadre de
l'analyse globale des systèmes alimentaires
afin de créer des solutions pragmatiques

et durables pour les entreprises et les
organisations industrielles dans l'ensemble
de la chaîne de valeur. VCMI applique des
outils spécialisés de diagnostic de la chaîne
de valeur pour détecter les gaspillages et
déterminer comment les éliminer. VCMI
participe ensuite à la mise en œuvre de
nouvelles pratiques afin de résoudre les
problèmes et d'obtenir des résultats positifs.

www.VCM-International.com

RÉSUMÉ

Le rapport intitulé *The Avoidable Crisis of Food Waste* (Deuxième Récolte & VCMI, 2019) fait état de la quantité ahurissante de nourriture – 11,2 millions de tonnes métriques (soit 24,6 milliards de livres) – gaspillée chaque année au Canada dans la chaîne d’approvisionnement. Or, une grande partie de ce gaspillage alimentaire est évitable, ces quantités de nourriture pouvant être récupérées et redistribuées.

Deuxième Récolte, dont la mission double concerne la protection de l’environnement et la lutte contre la faim, est la plus grande organisation caritative à vocation alimentaire au pays.

Partout au Canada, Deuxième Récolte redistribue les denrées invendues aux organismes de bienfaisance, aux sociétés à but non lucratif et aux collectivités autochtones de toutes les provinces et de tous les territoires. Gratuit et essentiel, ce travail contribue à nourrir les Canadiens par la mise sur pied de programmes en milieux scolaires, de centres pour personnes âgées, de banques alimentaires et de carrefours alimentaires régionaux, le tout en contribuant à réduire la quantité de gaz à effet de serre libérés dans l’atmosphère.

Ce rapport présente les résultats de la recherche menée auprès d’organismes caritatifs et de sociétés à but non lucratif ayant veillé au soutien alimentaire de la population de 2019 à 2021. L’objectif de cette recherche était d’obtenir une lecture fiable de la quantité de nourriture redistribuée aux Canadiens, et de faciliter l’expansion du réseau Deuxième Récolte à l’échelle nationale.

En 2019, l’étude recensait pas moins de 61 310 organismes pouvant bénéficier de soutien alimentaire, 15 207 desquels étaient des écoles. Les données recueillies de 2019 à 2021 portent sur l’évaluation des besoins des différents organismes communautaires en ce qui a trait à leur emplacement et aux types d’aliments, et sur les écarts entre la quantité de denrées qui ont pu être distribuées et la demande pour celles-ci au sein des populations vulnérables du Canada.

L’analyse et le rapport initial des données recueillies fin 2019 ont été achevés moins d’un mois avant le début de la pandémie de COVID-19, en mars 2020. La publication du rapport avait été suspendue en raison de la pandémie.

Devoir composer avec une année de gestion de crise a considérablement transformé le secteur caritatif. L’objectif de la recherche menée en 2021 était d’estimer la mesure dans laquelle la pandémie a affecté la demande, l’impact sur le volume et le type de denrées redistribuées par les organismes caritatifs et les sociétés à but non lucratif qui se vouent au soutien alimentaire des plus vulnérables, ainsi que l’ampleur des écarts entre l’offre et la demande.

L’étude a relevé une hausse significative de la demande en denrées au sein de la population canadienne suivant le début de la pandémie, en mars 2020. Le nombre médian de personnes ayant eu recours aux services d’organismes communautaires de soutien alimentaire a augmenté de 72 %, passant de 160 à 275. On estime que le volume total de denrées distribuées en dehors des programmes alimentaires en milieux scolaires aurait augmenté de 61 %, passant de 6,19 milliards à 9,99 milliards de livres de nourriture. Lorsqu’on inclut les écoles, les besoins actuels en denrées à l’échelle nationale s’élèvent à quelque 10,45 milliards de livres. À 3,14 \$/lb, la valeur de ces denrées se

chiffre à quelque 32,85 milliards de dollars. Toutefois, bien que les besoins ont augmenté, le déficit global entre la demande des organismes de soutien alimentaire et l’offre qui tente d’y répondre a pour sa part diminué, passant de 319 millions de livres à un peu plus de 162 millions de livres, principalement grâce au soutien conjugué du public et du privé.

L’étude a également permis de mettre en lumière les transitions auxquelles les contraintes entourant la COVID-19 ont donné lieu chez les organismes de soutien alimentaire qui œuvrent au sein des différentes collectivités. Certains d’entre eux (dont plusieurs cuisines populaires) se sont vus forcés de fermer, 5 % des répondants de 2021 ont mis en place des programmes de distribution de nourriture, tandis que d’autres ont plutôt migré vers la distribution de bons alimentaires. Les répondants dont les programmes ont procédé aux ajustements les plus importants en réponse à la demande grandissante et qui ont connu la plus forte hausse relative quant au volume de vivres à distribuer, sont généralement les organismes de développement communautaire.

La fin de l’analyse utilise la même méthodologie employée à l’échelle nationale afin d’estimer l’ampleur des changements de volumes de denrées et des déficits entre l’offre et la demande qu’ont connus les organismes de soutien alimentaire à l’échelle régionale. Pour les raisons mentionnées aux sections 4.3 et 5.0, ces estimations sont légèrement plus élevées (et moins fiables) que les estimations produites à l’échelle nationale. L’objectif premier de l’analyse régionale était de fournir une orientation permettant de comparer les effets de la pandémie sur les différentes régions quant à la demande en denrées qu’ont connus les organismes caritatifs au regard de la taille de la population locale et de l’offre dans leur région.

La seule région où les déficits existants entre l’offre et la demande en denrées n’ont pas diminué pour les organismes de bienfaisance était celle du Québec. La capacité à répondre à la hausse soudaine et considérable de la demande en secours alimentaire témoigne du soutien sans précédent dont ont joui les organismes caritatifs à vocation alimentaire. Les dons en argent, les subventions et les programmes gouvernementaux ont tous contribué à permettre à ces organismes d’ajouter à leur offre de denrées des produits issus des entreprises du milieu de la transformation alimentaire, d’agriculteurs, de l’industrie des produits de la mer, etc. Notons toutefois que ceux qui ont répondu à l’enquête s’inquiètent que ce soutien ne durera pas pendant toute la durée de la pandémie.



TABLE DES MATIÈRES

Résumé

Résumé

1	Introduction
2	Méthodologie
2.1	Identification des organismes (2019, pré-COVID-19)
2.1.1	Données de l'ARC
2.1.2	Recherches étendues
2.1.3	Données de Deuxième Récolte
2.1.4	Diffusion de l'enquête
2.2	Localisation
3	Enquête en ligne – Analyse
3.1	Représentation de l'enquête (2019)
3.2	Source de dons alimentaires (2019)
3.3	Type de nourriture donnée (2019)
3.4	Redistributeurs de produits alimentaires (2019)
3.5	Réponse aux besoins des programmes (2019)
3.5.1	Besoin global en ressources
3.5.2	Besoins en nourriture et en boissons
3.5.3	Besoins en matière de types d'aliments
3.6	Analyse comparative des données 2019 et 2021
3.6.1	Changements dans le nombre de personnes servies et de programmes offerts
3.6.2	Besoins en types de denrées : 2021
4	Valeur et volume des besoins alimentaires
4.1	Estimations nationales 2019
4.1.1	Ajustements aux données 2019
4.1.2	Nombre de transactions, 2019
4.1.3	Utilisation de nourriture et de boissons en 2019
4.2	Analyse comparative des besoins et des déficits à l'échelle nationale 2019 comparée à 2021
4.2.1	Changements dans le volume traité
4.2.2	Volume et valeur du manque à gagner 2019 comparée à 2021
4.3	Scénarios régionaux
4.3.1	Nombre de transactions et de personnes servies
4.3.2	Changement des manques à gagner Volume et valeur
4.4	Programmes alimentaires en milieu scolaire
4.5	Sommaire de la valeur et du volume des besoins pré et post-COVID-19
5	Conclusion
5.1	Principaux points à retenir
5.1.1	Organismes communautaires à vocation alimentaire
5.1.2	Demande en denrées
5.1.3	Sources de denrées
5.1.4	Manque à gagner entre l'offre et la demande

6	Sources
7	Annexe A Requête à l'ARC
8	Annexe B
8.1	Organismes localisés par type et par province ou territoire : 2019
8.2	Réponses à l'enquête par type d'organisme et par emplacement : 2019
9	Annexe C Organismes de soutien

Liste des tableaux

Tableau2 1 :	Nombre d'organismes recensés et source des données
Tableau3 1 :	Types d'organismes
Tableau3 2 :	Emplacement géographique
Tableau3 3 :	Augmentation des bénéficiaires servis
Tableau3 4 :	Nombre de personnes servies : Pré- et post-COVID-19
Tableau4 1 :	Ajustement du nombre d'organismes : 2019
Tableau4 2 :	Estimation du nombre de transactions au Canada par mois et par année : 2019
Tableau4 3 :	Poids des denrées utilisées par les organismes de soutien alimentaire au Canada
Tableau4 4 :	Hausse de la quantité de denrées distribuées à l'échelle nationale (en lb) : 2019 comparée à 2020-2021
Tableau4 5 :	Manque à gagner ressenti par les organismes de soutien alimentaire à l'échelle nationale 2019 comparée à 2020-2021
Tableau4 6 :	Évolution du nombre de transactions et de personnes servies
Tableau4 7 :	Manques à gagner régionaux – Volume et valeur
Tableau4 8 :	Programme alimentaire en milieu scolaire : besoins, volume et valeur – par province ou territoire
Tableau4 9 :	Valeur et volume des besoins nationaux en denrées

Liste des figures

Figure2 1 :	Emplacement des répondants au sondage 2019
Figure2 2 :	Emplacement des répondants au sondage 2021
Figure 3 1:	Localisation des organismes par province/territoire
Figure 3 2:	Réponses au sondage par province/territoire
Figure 3 3:	Organismes localisés par type
Figure 3 4:	Réponses au sondage par type d'organisme
Figure 3 5:	Principale source de nourriture
Figure3 6 :	Les plus importantes sources de denrées selon le volume reçu
Figure3 7 :	Types d'aliments fournis par la source principale
Figure3 8 :	Classement des ressources globales nécessaires pour répondre à la demande
Figure 3 9 :	Votre organisme parvient-il à répondre à la demande en ce qui a trait aux denrées? (Par province/territoire) (n = 1025)
Figure3 10 :	Comparaison de l'importance des lacunes selon les types de denrées (2019)
Figure3 11 :	Le chômage au Canada
Figure3 12 :	Comparaison de l'ampleur des lacunes pour différents types de denrées (2021)

1. INTRODUCTION

Chaque année au Canada, 24,6 milliards de livres de denrées comestibles, dont on estime la valeur à 49,5 milliards de dollars, sont relayés aux sites d'enfouissement, selon Gooch et coll. (2019). Parallèlement, on estime que quelque 1,2 million de ménages souffraient d'insécurité alimentaire en 2019 (Statistique Canada, 2019). Malgré les mesures en place pour leur apporter du soutien (par l'intermédiaire de banques alimentaires, de programmes de repas et de nutrition des élèves), le secteur des organismes caritatifs à vocation alimentaire demeure dispersé et difficile d'accès. De plus, le caractère périssable des aliments frais peut présenter un défi pour des acteurs qui cherchent à offrir de la nourriture saine, comme des protéines et des produits frais, aux gens dans le besoin. En même temps, le Canada dispose déjà de suffisamment de denrées pour répondre aux besoins des populations qui souffrent d'insécurité alimentaire et pour venir en aide à nombre d'autres organismes sociaux dont les services comprennent un volet alimentaire.

Deuxième Récolte renforce la collectivité en tissant des liens entre des organisations comme les programmes alimentaires d'écoles, les programmes de repas, les soupes populaires, les garde-manger, les banques alimentaires et les entreprises locales du milieu de l'alimentation, permettant de ce fait de bonifier les programmes existants avec des aliments sains. En plus de lutter contre l'insécurité alimentaire, Deuxième Récolte joue un rôle vital sur le plan environnemental en évitant que des aliments encore comestibles ne se retrouvent dans des sites d'enfouissement, empêchant ainsi l'émission de grandes quantités de gaz carbonique et de méthane dans l'atmosphère, ce qui aurait autrement contribué à notre impact négatif sur le climat.

De par sa vocation triple envers la société, l'environnement et l'économie, Deuxième Récolte se distingue des autres acteurs du milieu caritatif. En faisant en sorte que les denrées soient réacheminées vers les organismes à vocation alimentaire, Food Rescue peut aider le secteur à but non lucratif à réaliser des économies substantielles sur l'achat de nourriture. Ces économies peuvent ensuite être réassignées à d'autres programmes comme la formation, les pouponnières, l'éducation, le sport et d'autres activités.

Dans le but de guider et de soutenir l'expansion partout au pays, Value Chain Management International (VCMI) a été mandaté d'atteindre les deux objectifs suivants :

1. Recenser et localiser les organismes qui fournissent des denrées aux populations vulnérables du Canada;
2. Mener une enquête auprès de ces organismes afin de cerner leurs besoins et d'identifier leurs lacunes.

Le début de la pandémie de COVID-19 a exigé un réexamen des mêmes organismes en 2021 pour évaluer les effets de la pandémie sur leur capacité à répondre à la demande de leurs bénéficiaires en matière de nourriture.

Ce rapport présente le détail de l'identification des organismes, de leur localisation et de leur méthodologie d'enquête, ainsi que les résultats de la recherche qui en a découlé.

2. MÉTHODOLOGIE

La section suivante présente la méthodologie de recherche qu'a employée VCMI en 2019 et en 2021.

La méthodologie de 2019 était conçue pour recenser les organismes communautaires qui font actuellement usage, ou qui pourraient actuellement faire usage de denrées dans le cadre de leur programme ou des services qu'ils offrent, puis de quantifier leurs besoins en nourriture et d'évaluer la mesure dans laquelle ils parviennent à y répondre. La méthodologie de 2021 avait pour objectif de quantifier les changements de demande en denrées notés chez les populations vulnérables depuis le début de la pandémie en mars 2020, et la mesure dans laquelle les organismes à vocation alimentaire ont su y répondre.

Les sections qui suivent explorent l'analyse des données recueillies et des scénarios créés afin de relever les écarts entre les capacités de gestion des organismes communautaires et leur capacité à répondre à la demande des communautés qu'ils servaient en 2019. Ces données sont ensuite comparées à l'évolution de la demande en denrées signalée par les organismes en 2021, et la capacité de ces derniers à répondre aux besoins des communautés qu'ils servent.

2.1 IDENTIFICATION DES ORGANISMES (2019, PRÉ-COVID-19)

L'identification des organismes qui fournissent du soutien alimentaire aux populations vulnérables s'est révélée plus ardue que nous l'avions anticipé : plusieurs organismes ne précisent pas explicitement si la distribution de denrées aux populations vulnérables est leur but premier, ou si les services alimentaires qu'ils offrent ne constituent pas plutôt une manière de soutenir leurs bénéficiaires et de les encourager à recourir aux autres services fournis. En effet, plusieurs fournissent de la nourriture sans le mentionner



expressément. Bien entendu, de nombreux organismes concentrent particulièrement leurs efforts sur le soutien alimentaire, par exemple les soupes populaires, les banques alimentaires et les refuges pour sans-abri.

Pour l'étude de 2019, le VCMI a eu recours à une approche en quatre phases afin d'identifier le plus grand nombre possible d'organismes dont le programme comporte un recours aux denrées ou aux bons alimentaires afin de dresser le portrait le plus fidèle possible de la manière dont la nourriture est utilisée dans le milieu caritatif.

Les quatre phases (détaillées plus bas) sont les suivantes :

1. Accéder aux données publiques de l'Agence du revenu du Canada (ARC) sur les organismes de bienfaisance;
2. Effectuer des recherches approfondies sur Internet, créer des réseaux et constituer une base de données
3. Inclure les organismes issus de la base de données de Deuxième Récolte;
4. Mener des enquêtes et en intégrer les résultats et les renvois.

Le tableau 2-1 ci-dessous résume les 81 355 organismes recensés au Canada qu'on estime susceptibles de faire usage de denrées dans le cadre de leurs programmes, répartis entre les quatre principales sources de données.

Tableau2 1 : Nombre d'organismes recensés et source des données

Source des données	Organismes recensés
ARC	53 610
Recherches VCMI	25 105
Deuxième Récolte	1 639
Réponses à l'enquête et renvois	1 001
TOTAL	81 355

Les méthodes employées pour saisir les données de chacune de ces sources sont présentées plus bas.

2.1.1 DONNÉES DE L'ARC

VCMI a demandé à l'ARC des renseignements sur les organismes caritatifs de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada. Ces organismes couvrent un vaste éventail de secteurs de l'aide sociale. La requête présentée à l'ARC constitue l'annexe A. L'ARC a produit plus de 75 000 enregistrements, que VCMI a triés et élagués en retirant les doublons et les entrées non pertinentes. Ce procédé a réduit le nombre à environ 53 600 entités jugées pertinentes; le processus de tri est mentionné ci-dessous.

Les données demandées à l'ARC incluait les programmes et les services fournis par les organismes de bienfaisance. Ces renseignements sont codés selon les catégories spécifiques établies par l'ARC. Chacune d'entre elles renvoie à différents services et programmes offerts à une communauté donnée. Certains de ces programmes et services ont directement trait à l'alimentation. Leur identification a nécessité que nous sondions les bases de données de l'ARC pour en faire ressortir ceux des organismes dont les programmes incluait des termes comme « nourriture », « repas », « cuisine » ou « aliments ».

Le recensement des programmes susceptibles de recourir aux denrées ou aux bons alimentaires s'est fait de concert avec Deuxième Récolte. Ces catégories, avec les renseignements tirés des bases de données de l'ARC qui fournissaient des données en pourcentage sur l'ensemble des programmes, ont été utilisées afin de sélectionner lesquels des organismes de bienfaisance seraient les plus susceptibles de faire usage de denrées ou de bons alimentaires. En tout, 910 organismes ont catégorisé leurs programmes en dehors des catégories convenues avec Deuxième Récolte, bien que la description de leurs programmes contenait encore le mot « nourriture ». Ils ont donc été inclus dans la base de données principale.

Afin de retirer tout organisme qui opère principalement à l'extérieur du Canada, nous avons sondé la base de données de l'ARC pour en faire ressortir les descriptions de programmes qui contenaient des termes comme « international », « en développement », « Afrique », ou « Inde ». D'autres recherches et interrogations ont également été menées afin d'éliminer tout organisme qui aurait été saisi en double, notamment en comparant leurs numéros d'enregistrement, leurs noms et leurs adresses.

2.1.2 RECHERCHES ÉTENDUES

VCMI a effectué des recherches approfondies sur Internet afin de repérer les organismes non gouvernementaux, les organismes sans but lucratif et les écoles qui n'étaient pas susceptibles d'apparaître dans les bases de données de l'ARC. Bien qu'il ne s'agisse pas d'organismes de bienfaisance enregistrés, ils demeurent susceptibles d'utiliser des denrées dans le cadre de leurs programmes. Voici quelques exemples de types d'entités recherchés :

- Les services de santé (qui comprennent les services de travail social et les services cliniques);
- Les centres de développement communautaire (dont les centres communautaires et les programmes pour les enfants et les jeunes);
- Les services de garde en milieu scolaire avant et après les cours (y compris les programmes alimentaires pour les élèves);
- Les organisations confessionnelles;
- Les refuges pour sans-abri (ce qui comprend les programmes de repas sans rendez-vous)
- Les programmes de jour pour adultes et pour personnes souffrant de déficiences développementales;
- Les haltes-accueil pour les personnes en situation d'itinérance ou souffrant de problèmes de santé mentale;
- Les programmes de santé mentale (y compris les programmes de réduction des dommages);
- Les clubs d'aide aux devoirs;
- Les clubs récréatifs et des clubs sociaux (ce qui comprend les centres de retraite et les programmes pour personnes qui souffrent d'un handicap physique)
- Les centres multiservices (dont des groupes de soutien)
- Les centres de séjour (y compris les centres de séjour à vocation médicale et les lits pour personnes sans domicile fixe);
- Les centres de services sociaux (ce qui comprend les centres médicaux, les centres scolaires, les cliniques de toxicomanie, les centres de formation personnelle, la justice et les services correctionnels)
- Les organismes d'aide (dont les organismes d'aide à l'hébergement des immigrants, les habitations à loyer modique et les services de soutien)
- Les centres de mieux-être (y compris les interventions en cas de crise);
- Les services cliniques (ce qui comprend les traitements à domicile et tous les programmes en lien avec la santé)
- Les institutions publiques (dont les écoles, les bibliothèques, les centres communautaires);

Pour aider à orienter la recherche, l'équipe de recherche de VCMI a repéré 160 bases de données sur Internet et approché diverses personnes à l'emploi de programmes sociaux avec lesquels VCMI entretenait déjà une relation. Le pays a d'abord été divisé en régions. Ensuite, l'équipe de VCMI s'est penchée sur les diverses bases de données et autres ressources associées à ces régions, prenant soin de consigner pour chaque organisme son nom, son adresse, son code postal, le nom d'une personne-ressource, une adresse électronique et un numéro de téléphone. Ce processus a été appliqué de manière systématique partout au pays, contribuant à enrichir la base de données principale de plus de 24 000 nouveaux enregistrements.

À Terre-Neuve-et-Labrador, l'équipe a pu jouer du concours de la Kids Eat Smart Foundation (KESF). La KESF a utilisé son vaste réseau pour recenser quelque 400 organismes dans cette province, dont environ 150 écoles, lesquels ont été ajoutés à la base de données principale, ajout ensuite contre-vérifié afin d'éviter les doublons. De plus, une enquête nationale (décrite plus bas) a permis de repérer 63 autres organismes précédemment inconnus. Ces enregistrements ont également fait l'objet d'une contre-vérification quant aux noms et aux adresses afin d'éviter tout doublon dans la base de données principale.

2.1.3 DONNÉES DE DEUXIÈME RÉCOLTE

Deuxième Récolte a fourni des listes d'organismes avec lesquels elle travaille partout en Ontario et qui usent de denrées dans le cadre de leur programme. Ces organismes ont été ajoutés à la base de données principale, toujours en prenant soin d'éviter les doublons avec les résultats de recherche du VCMI (détaillés plus haut) et avec les données de l'ARC.

2.1.4 DIFFUSION DE L'ENQUÊTE

En 2019, afin de toucher un échantillon de répondants le plus grand et le plus varié possible, des liens vers le sondage en ligne ont été diffusés aux contacts des organismes inscrits dans la base de données principale. L'équipe a également tendu des perches à des organisations-cadres (comme Ontario 211, l'Armée du salut et Banques alimentaires Canada), à des conseils religieux et à des fournisseurs de services (comme FoodMesh). Ces organisations ont fait circuler les liens parmi les membres de leurs réseaux. La KESF a joué un rôle clé dans la diffusion en ligne à Terre-Neuve-et-Labrador. Ces efforts de distribution ont contribué à assurer que les réponses soient recueillies auprès d'une variété d'organismes de toutes les tailles qui se vouent au service des populations vulnérables partout au Canada.

Bien que le but premier de l'enquête était d'accumuler des données sur les besoins et les écarts en ce qui a trait à la nourriture et à la capacité des organismes à répondre aux besoins des bénéficiaires, la dernière question du sondage demandait aux répondants s'ils connaissaient un organisme méconnu dans leur localité qui fait usage de denrées.

Deux sondages ont été distribués de diverses manières en 2021. Ceux-ci comportaient des questions sur le nombre de bénéficiaires, le volume de nourriture traité et la capacité à répondre à la demande des bénéficiaires. La correspondance de ces questions avec celles du sondage de 2019 visait à permettre la saisie des données nécessaires à la détermination des changements chez les bénéficiaires servis par les divers organismes du pays engagés à fournir des denrées aux populations vulnérables.

Le premier sondage de 2021 a été distribué en janvier aux organismes qui avaient reçu des denrées du Programme de récupération d'aliments excédentaires (PRAE). Le PRAE a permis la redistribution aux personnes vulnérables de denrées nutritives, mais hautement périssables qui devenaient impossibles

à vendre en raison de la fermeture du secteur de la restauration et qui auraient autrement été gaspillées. Les répondants ont été invités à indiquer le nombre de personnes qu'ils servaient avant le début de la pandémie, le nombre de personnes qu'ils servent maintenant, l'augmentation de la demande qu'ils ont connue et la mesure de leur capacité à répondre à cette demande. Le deuxième sondage de 2021, distribué en février 2021, visait à obtenir davantage de renseignements au sujet de la quantité de nourriture et de boissons qui étaient traités avant et pendant la pandémie.

2.2 LOCALISATION

Répondants à l'enquête 2019

Tous les organismes recensés dans la base de données principale créée en 2019 se sont vu attribuer des coordonnées géospatiales au moyen du fichier de conversion des codes postaux (FCCP) acheté de Postes Canada. Dans certains cas, ces coordonnées sont approximatives. C'est le cas, par exemple, dans certaines zones rurales où le code postal ou les coordonnées sont ceux du bureau de poste et non de la rue ou du côté de rue où se situe réellement l'emplacement. Cette approche a permis la production de cartes géospatiales personnalisées pour les différents emplacements des organismes et les différents types d'organismes. Cela a permis de rendre compte des différences régionales quant aux capacités, aux besoins et aux lacunes des organismes.

La carte qui forme la figure 2-1 montre la localisation des répondants au sondage 2019 et indique lesquels d'entre eux ont signifié que leur organisme utilisait des denrées ou des bons alimentaires dans le cadre de leurs programmes. Les organismes qui ont répondu « oui » sont indiqués en vert. Ceux des organismes qui ont répondu « non » à cette même question sont représentés par un « X » rouge.

Répondants à l'enquête 2021

Un total de 943 organismes ont répondu aux sondages de 2021. Comme cela avait été fait en 2019, chacun d'entre eux s'est vu assigner des coordonnées géospatiales. De ces 943 organismes, 141 (soit 15 %) avaient répondu au sondage de 2019. L'emplacement de chaque répondant est indiqué dans la figure 2-2 ci-dessous. L'analyse comparative entre les résultats de 2019 et ceux de 2021 compose les sections 3.6, 4.1, 4.2 et 4.3.

Figure 2 1 : Emplacement des répondants au sondage 2019

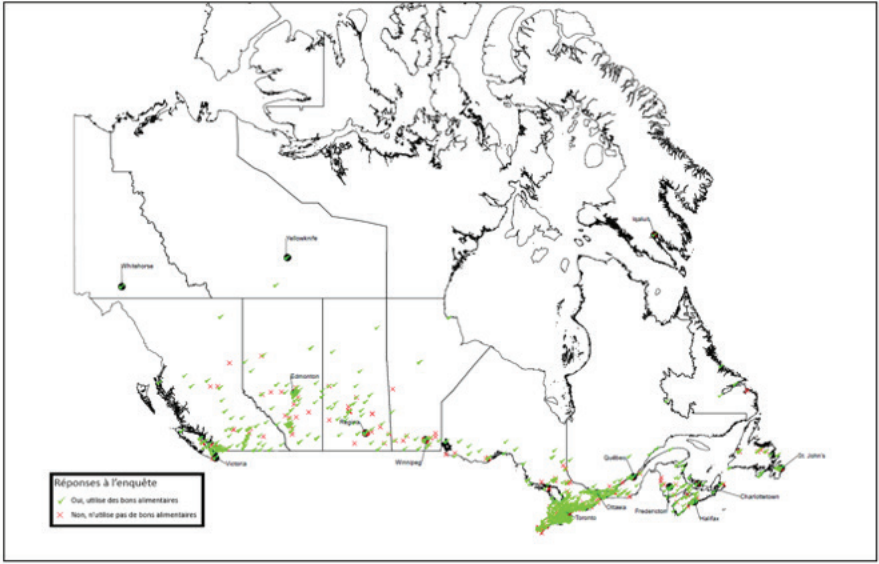
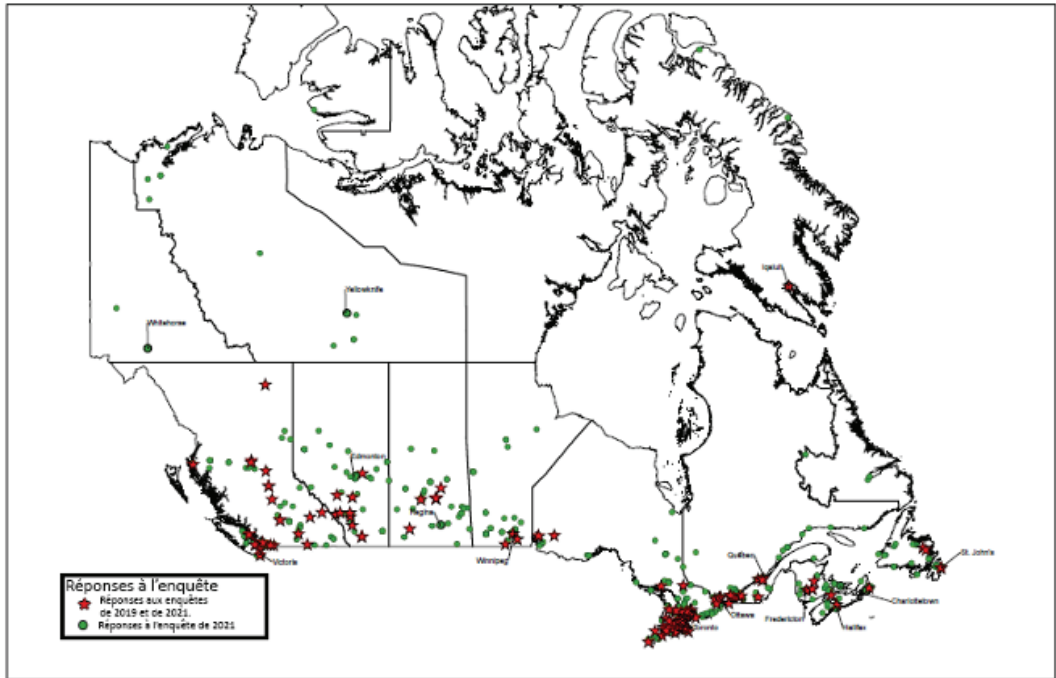


Figure2 2 : Emplacement des répondants au sondage 2021



3 ENQUÊTE EN LIGNE – ANALYSE

Bien que des initiatives soient en place pour lutter contre la faim en fournissant de la nourriture (par le truchement de banques alimentaires et de programmes de repas et de nutrition en milieu scolaire) par la récupération ou la redistribution des denrées, le secteur caritatif et sans but lucratif demeure fragmenté et souvent difficile d'accès.

En 2019, VCMi a ciblé un échantillon des 81 355 organismes recensés durant le processus de localisation afin de quantifier les besoins en denrées des différents acteurs du milieu de même que les facteurs qui influent sur leur capacité à répondre à la demande. Les organismes localisés et les organismes qui ont répondu au sondage en ligne de 2019, en proportion du total des organismes recensés, forment l'annexe B. Les organismes qui ont aidé à la distribution du sondage et à la saisie des réponses d'un peu partout et d'un peu tous les programmes sont listés à l'annexe D.

La conclusion de ce chapitre (section 3.6) présente une analyse comparative des résultats des sondages de 2021 et 2019, laquelle illustre l'impact qu'a eu la pandémie de COVID-19 sur les populations vulnérables du Canada et sur les organismes qui se vouent à leur fournir des denrées partout au pays.

3.1 REPRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE (2019)

L'enquête de 2019 a permis de recueillir 1 577 réponses. Les figures 3-1 et 3-2 ci-dessous montrent la proportion d'organismes localisés et de réponses au sondage par province ou territoire, respectivement. Les figures 3-3 et 3-4, pour leur part, montrent la proportion d'organismes localisés et de réponses au sondage par type d'organisme, respectivement. Les résultats sont présentés en chiffres et en pourcentage a) du nombre d'organismes identifiés; ou b) du nombre de réponses au sondage

recueillies. On note que les organismes du Québec et de la Colombie-Britannique étaient sous-représentés, tandis que ceux de l'Ontario étaient surreprésentés. Afin d'augmenter la représentation des institutions publiques (principalement des écoles), l'équipe de recherche a demandé au Club des petits déjeuners du Canada son opinion sur le sondage. L'expertise de ce dernier et la richesse des données dont dispose l'organisme sur les programmes de nutrition en milieu scolaire ont permis d'évaluer les besoins en nourriture de ces programmes tant sur le plan du volume que de la valeur.

Un nombre restreint de réponses au sondage provenaient d'organismes communautaires des Territoires du Nord-Ouest (n=4), du Yukon (n=3) et du Nunavut (n=2). Or, bien que le taux de réponse y était là aussi proportionnel à la population, en raison du nombre peu élevé de réponses issues de ces régions, et en raison également du fait que certains répondants n'ont pas indiqué la valeur de leur manque à gagner, il est possible que nous ayons sous-estimé la quantité de nourriture utilisée, l'ampleur du manque à gagner et le besoin réel global. Le grand nombre de ménages qui souffrent d'insécurité alimentaire rapporté pour ces régions (PROOF-Food Insecurity Policy Research, 2018) renforce l'hypothèse voulant que les besoins signalés par les organismes caritatifs et sans but lucratif dans les territoires du Nord du Canada sont prudents.

Figure 3 1: Localisation des organismes par province/territoire

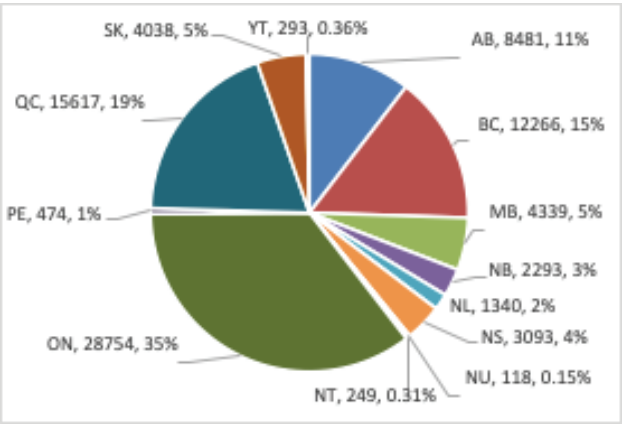


Figure 3 2: Réponses au sondage par province/territoire

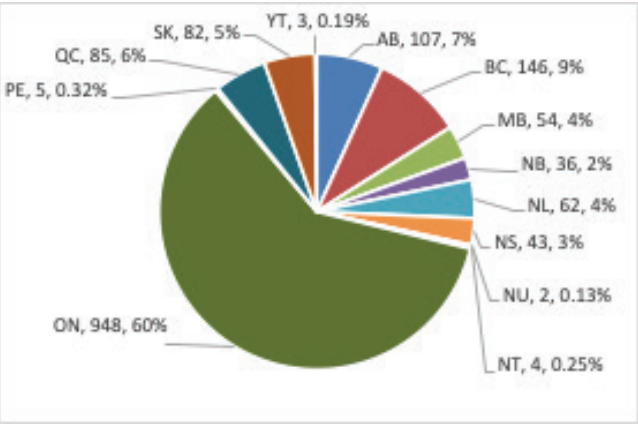


Figure 3 3: Organismes localisés par type

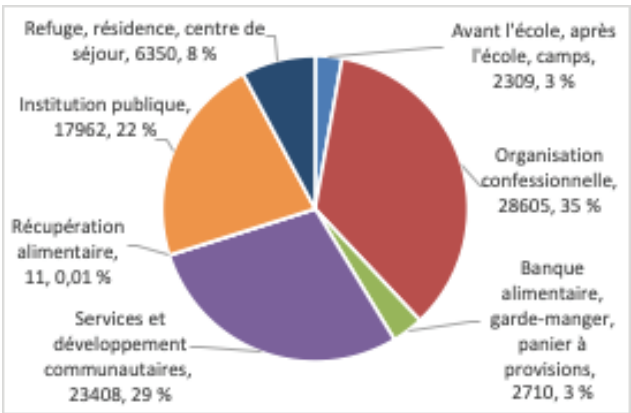
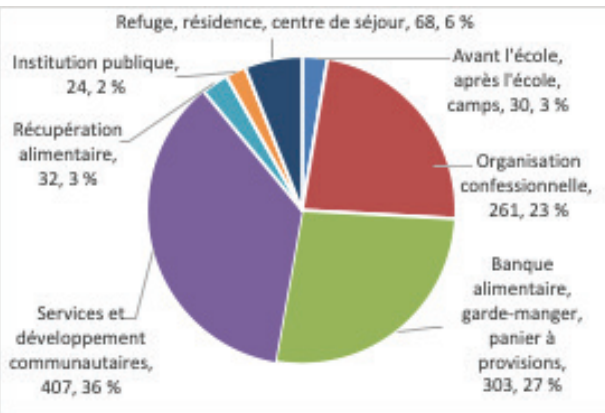


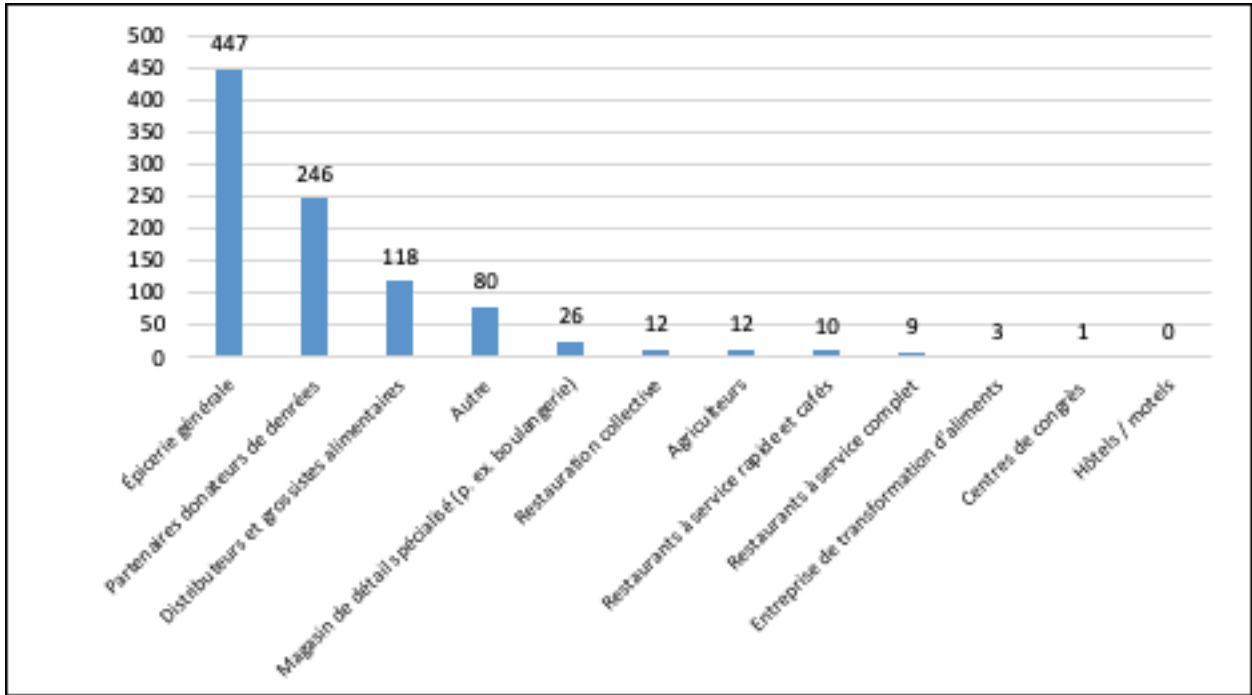
Figure 3 4: Réponses au sondage par type d'organisme



3.2 SOURCE DE DONS ALIMENTAIRES (2019)

Des 1 299 sondés qui utilisent des denrées dans le cadre de leur programme, 964 ont signifié quelle est leur plus importante source de denrées et ont fourni de l'information sur le type de nourriture, comme l'illustre la figure 3-5 ci-dessous. Dans l'ensemble, les plus importantes sources de denrées pour les organismes recensés au Canada sont les épicerie et les partenaires donateurs de nourritures comme les organismes qui se vouent à la récupération et à la redistribution de denrées, et les organismes communautaires à vocation alimentaire qui approvisionnent leurs pairs. La figure montre le nombre de répondants en fonction de la source de denrées qu'ils signifient être leur source principale.

Figure 3 5: Principale source de nourriture



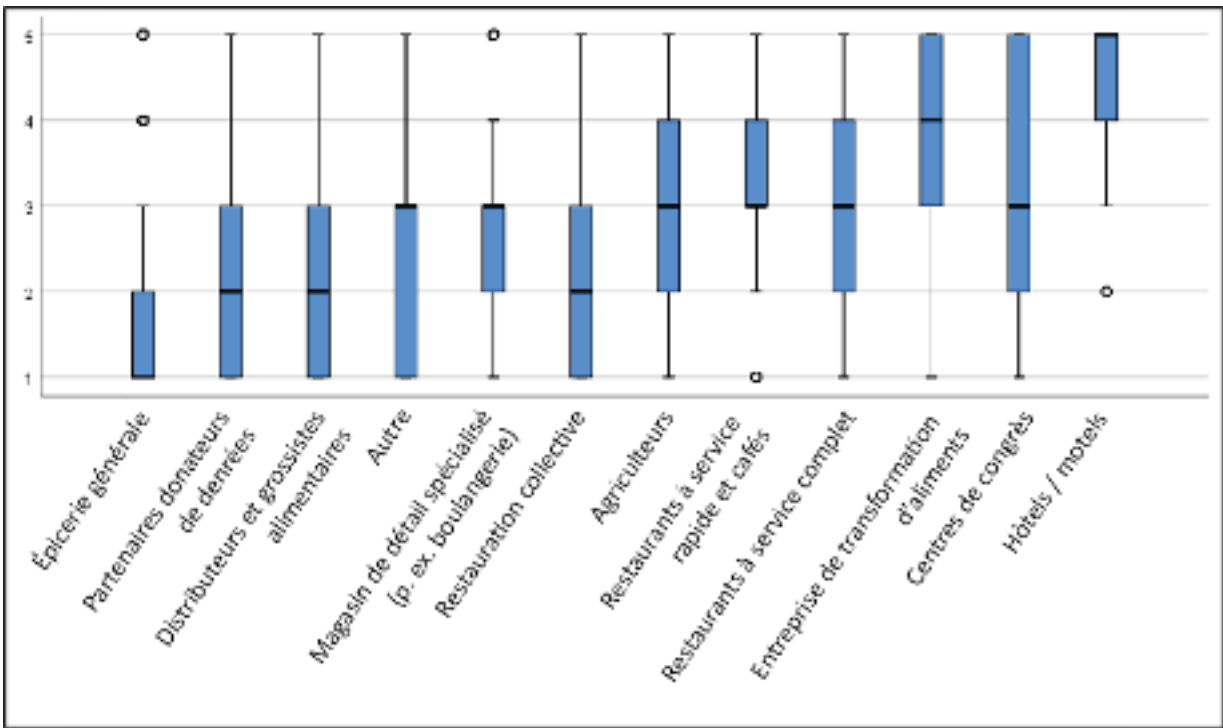
La figure 3-6 compare l'importance de ces mêmes sources alimentaires. On a invité les répondants à classer leurs plus importantes sources de denrées par ordre de volume reçu pour chacune de ces sources, « 1 » étant la plus importante et « 5 » étant la moins significative. Les résultats présentés plus bas montrent que les épicerie constituent la plus importante source de denrées gratuites au pays.

Les partenaires donateurs (comme Deuxième Récolte, qui mène des efforts de récupération de nourriture, notamment son application Food Rescue) sont la seconde source de denrées en importance. Ces organismes se consacrent à la récupération et à la redistribution de nourriture, et aux organismes qui redistribuent les denrées excédentaires à leurs pairs. Notons que quant au volume, les grossistes et les distributeurs d'aliments, ainsi que les services alimentaires institutionnels sont presque aussi importants que les donateurs d'aliments. La source la moins considérable de dons alimentaires, toujours selon le volume, serait les hôtels et les motels. Les transformateurs d'aliments (desquels les emballateurs et les transformateurs minimaux de produits frais) constituent la deuxième source de dons la moins importante selon la même mesure. Comme pour Deuxième Récolte, cette situation peut être attribuable au fait que les partenaires donateurs agissent souvent à titre d'intermédiaires entre les transformateurs et les organismes qui recevront les denrées. Les denrées actuellement recueillies par



Deuxième Récolte ne constituent toutefois qu'une infime partie de celles dont The Avoidable Crisis of Food Waste (2019) et l'expérience de première main de Deuxième Récolte ont montré la disponibilité.

Figure3 6 : Les plus importantes sources de denrées selon le volume reçu

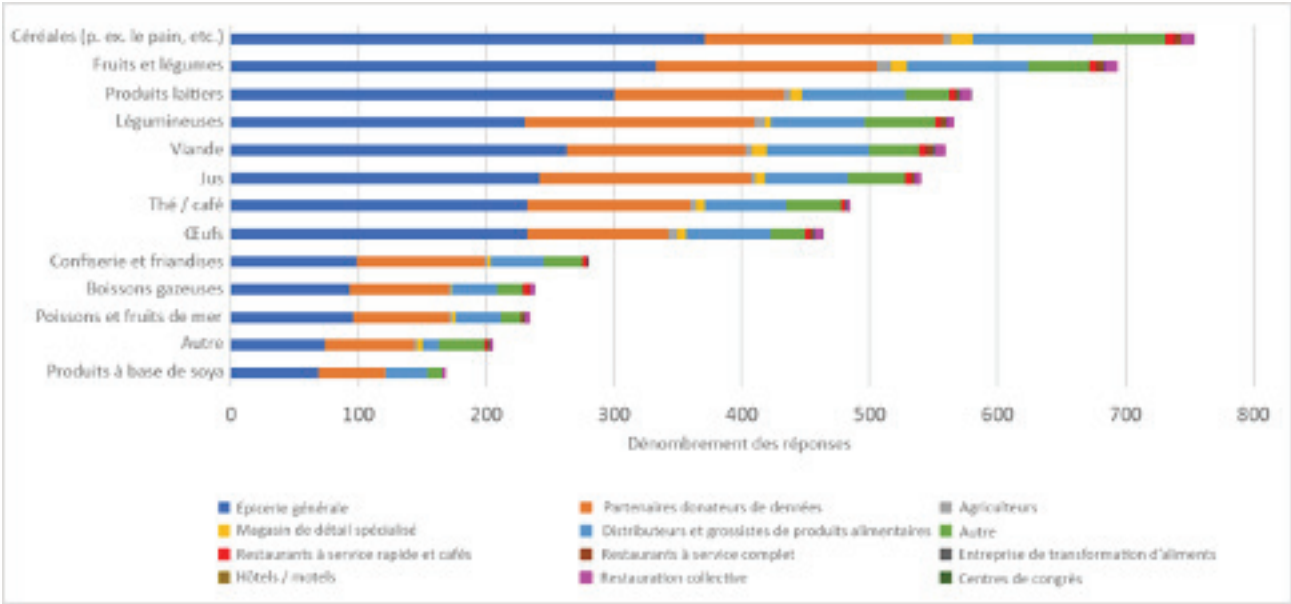


La figure ci-dessus et les diagrammes à surfaces qui suivent montrent la distribution des réponses. La bande noire représente la médiane des réponses : 50 % des réponses se trouvent au-dessus, et 50 % en dessous de cette valeur. Le rectangle indique les quartiles immédiatement supérieur et inférieur (un quartile correspond à 25 % des réponses), et représente donc les 50 % des réponses qui s'agglomèrent autour de la moyenne. Les segments qui s'étendent de part et d'autre du rectangle représentent le premier et le quatrième quartiles et les points indiquent des valeurs aberrantes dans les données.

3.3 TYPE DE NOURRITURE DONNÉE (2019)

La figure 3-7 ci-dessous présente les types de nourriture que les organisations reçoivent de leur source primaire de denrées. Cela ne nous dit rien de la quantité : il ne s'agit que des types de nourriture que reçoivent le plus souvent les organismes de leur source primaire de denrées. Les organismes reçoivent surtout des céréales de la part des donateurs : du pain, des produits de boulangerie, des pâtes et du riz. Or, bien qu'il s'agisse d'une denrée de base, ce n'est pas ce dont les organismes ont le plus besoin. Des études antérieures (Gooch et coll., 2019) révèlent qu'en ce qui concerne les besoins de redistribution de nourriture, le pain s'avère souvent un article surabondant. Au cours de cette étude, les organismes communautaires individuels indiquaient que pratiquement tous les jours, le pain reçu dépassait leurs besoins. Comme tous les besoins en pain et céréales sont comblés, les excédents vont généralement à la décharge.

Figure3 7 : Types d'aliments fournis par la source principale



3.4 REDISTRIBUTEURS DE PRODUITS ALIMENTAIRES (2019)

Trente-trois pour cent des 1 299 répondants qui font usage de denrées dans le cadre de leur programme indiquaient qu'ils redistribuent des denrées à d'autres organismes. Toutefois, ces redistributeurs n'ont pas tous fourni de données quant à la quantité de denrées qu'ils redistribuent. Une analyse plus en profondeur des données fournies montre que chaque province ou territoire compte généralement quelques redistributeurs d'importance, de même que plusieurs plus petits distributeurs, qui s'entraident lorsque le besoin se fait sentir et que faire se peut. Les résultats d'études antérieures (p. ex. Nikkel et coll., 2019), aux côtés de quelques réponses anecdotiques, suggèrent que les relations qui existent entre les petits redistributeurs et les bénéficiaires sont souvent informelles. Il y a généralement redistribution lorsqu'un organisme se retrouve avec un surplus de denrées, auquel moment il communique avec d'autres organismes pour leur offrir ce surplus. Le transport est ensuite organisé. L'absence de relations et d'arrangements de transport clairement établis nuit à l'efficacité et à l'efficience de ces arrangements de redistribution.

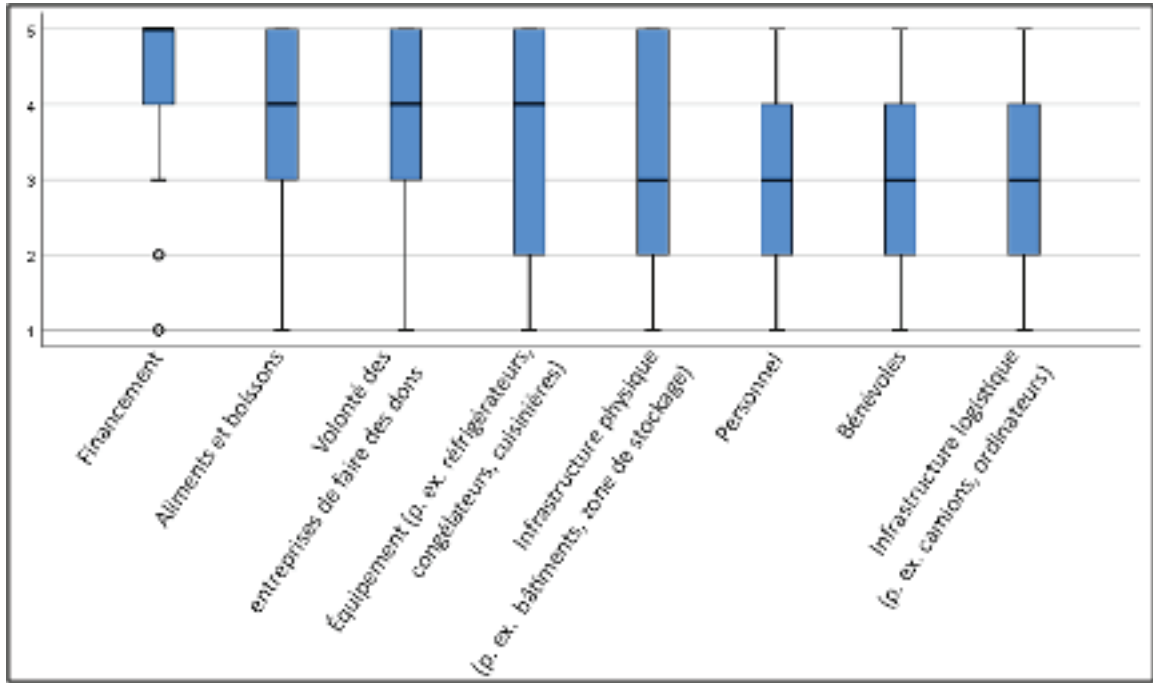
3.5 RÉPONSE AUX BESOINS DES PROGRAMMES (2019)

Le sondage 2019 demandait aux répondants d'indiquer s'ils manquaient de ressources pour répondre aux besoins des populations vulnérables qu'ils servent et, le cas échéant, la mesure dans laquelle les écarts entre leurs ressources ou leurs capacités influaient sur la capacité de l'organisme à répondre aux demandes des bénéficiaires.

3.5.1 BESOIN GLOBAL EN RESSOURCES

Les sondés ont évalué sur une échelle de 1 à 5 (1 = idéal; 5 = manque critique) la mesure dans laquelle l'augmentation de la disponibilité de certaines ressources leur permettrait de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires ou de la collectivité qui excèdent actuellement leur capacité de distribution. Comme l'illustre la figure 3-8, 75 % des répondants classent le financement à 4 ou 5, ce qui signifie qu'il s'agit de la lacune la plus importante à laquelle les organismes sont confrontés. Le deuxième besoin le plus criant est de disposer d'une quantité de denrées suffisante et de trouver suffisamment d'entreprises donatrices pour pourvoir aux besoins. Soixante-quinze pour cent des répondants évaluent que ces deux facteurs se classent entre 3 et 5 en ce qui a trait à leur importance pour répondre aux besoins de leurs bénéficiaires.

Figure3 8 : Classement des ressources globales nécessaires pour répondre à la demande



Bien que l'ampleur du besoin des différents organismes soit plus idiosyncrasique que ne le sont les trois lacunes en ressources, l'équipement se classe quatrième en importance parmi les lacunes des organismes en matière de ressources. Cette situation s'explique du fait que différents organismes requièrent différents équipements. Par exemple, certains organismes n'ont pas accès aux moyens de

transport nécessaires au déplacement de marchandises en vrac. C'est tout particulièrement vrai des denrées qui doivent être réfrigérées. D'autres organismes n'ont pas d'installations réfrigérées sur place, ni d'équipement de cuisson et de préparation d'aliments.

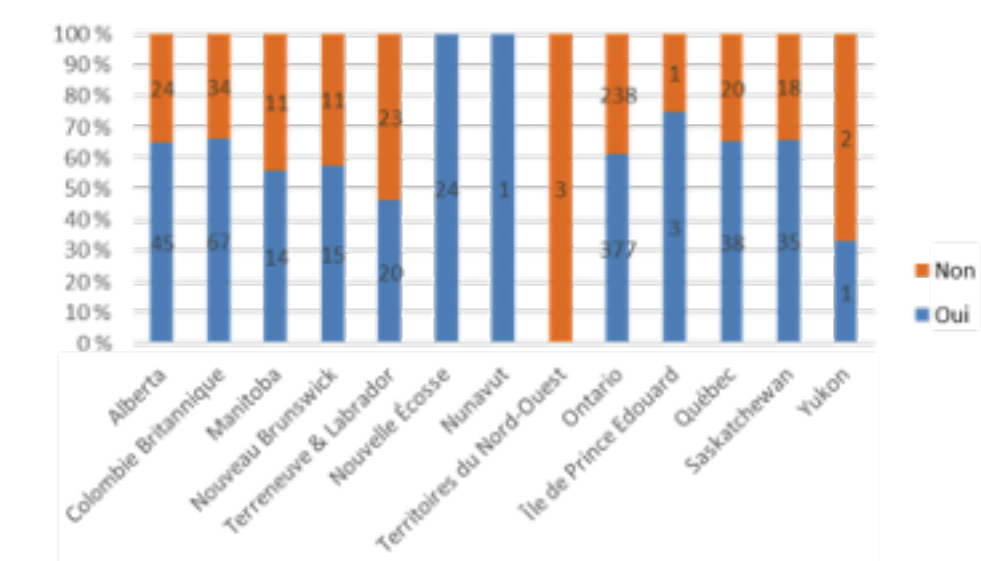
On note un écart plus significatif dans le classement des exigences en matière d'équipement : 75 % des répondants les situant entre 2 et 5. On peut supposer que ce facteur, ainsi que d'autres facteurs d'une importance moins cruciale, relève principalement d'un manque de financement. Le manque d'infrastructure est très significatif pour certains répondants, bien qu'avec une médiane de 3, ce facteur serait d'une importance modérée comparativement au financement, à l'accès aux denrées et à la disposition des entreprises à effectuer des dons. Le manque de personnel, de bénévoles et d'accès à une structure logistique revêt une importance modérée pour la quasi-totalité des répondants.

Deux différences statistiquement significatives notées parmi les réponses relatives aux lacunes auxquelles sont confrontés les organismes en matière de ressources sont ressorties lors de l'analyse des données selon leur emplacement géographique : 1) le besoin d'infrastructures physiques était considérablement plus important en Colombie-Britannique; et 2) le besoin en entreprises donatrices était significativement moindre en Alberta. Hormis ces deux cas, la médiane des réponses pour toutes les autres ressources ne variait pas significativement dans l'ensemble du pays.

3.5.2 BESOINS EN NOURRITURE ET EN BOISSONS

D'un point de vue national, en 2019, 62 % des sondés indiquaient qu'ils parvenaient à répondre aux besoins en denrées de leurs bénéficiaires. Les régions où moins des 50 % des organismes s'avéraient en mesure de répondre à la demande en denrées étaient Terre-Neuve-et-Labrador, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. À des fins de mise en contexte, la figure 3-9 présente le pourcentage total et le nombre de réponses pour chaque province ou territoire.

Figure 3 9 : Votre organisme parvient-il à répondre à la demande en ce qui a trait aux denrées? (Par province/territoire) (n = 1025)

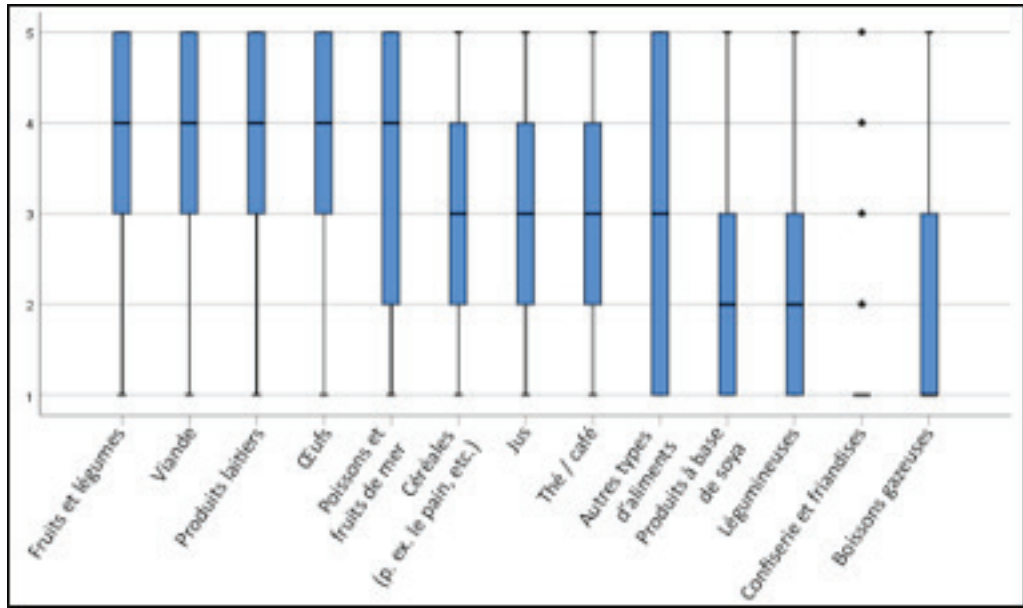


Des 1 025 organismes qui, en 2019, indiquaient qu'ils parvenaient à répondre à la demande des bénéficiaires, 877 répondants ont fourni des données détaillées sur les denrées et les volumes traités. Ces réponses se sont avérées utiles pour les comparaisons entre 2019 et 2021, lesquelles commencent à la section 3.6.

3.5.3 BESOINS EN MATIÈRE DE TYPES D'ALIMENTS

On a demandé aux organismes qui s'avéraient incapables de répondre à la demande de leur collectivité locale de classer la pénurie de denrées selon le type d'aliments sur une échelle de 1 à 5 (1 = pénurie mineure; 5 = pénurie majeure). L'analyse des réponses est présentée au moyen de diagrammes à surfaces qui constituent la figure 3-10 ci-dessous.

Figure3 10 : Comparaison de l'importance des lacunes selon les types de denrées (2019)



Ainsi qu'on peut le constater, on rapportait en 2019 d'importantes pénuries de fruits et de légumes, de même que de sources de protéines comme la viande, les produits laitiers et les œufs. Il s'agit de denrées périssables, impossibles à redistribuer sans une chaîne de transport réfrigérée efficace et efficiente.

Le plus faible des manques à gagner concernait les friandises et les boissons gazeuses. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les céréales (p. ex. le pain) figurent parmi les denrées les plus reçues par les organismes. Il n'est donc pas surprenant que les pénuries qui concernent ce type de denrée soient modérées et localisées. Cela renforce les conclusions de Nikkel et coll. (2019), lesquelles affirmaient qu'en raison d'une capacité de redistribution limitée, les pénuries sont souvent localisées. Les organismes situés dans une région peuvent recevoir un type de denrée en quantité suffisante à excéder leurs besoins (p. ex. des tomates de serre), tandis que d'autres organismes voisins connaîtront des pénuries de ces mêmes aliments.

3.6 ANALYSE COMPARATIVE DES DONNÉES 2019 ET 2021

Au Canada, l'impact de la COVID-19 s'est fait ressentir pour la première fois en mars 2020. L'analyse suivante utilise ce moment comme démarcation entre la période qui précédait la pandémie, et la pandémie elle-même. Le terme « pré- » fait référence à février 2020 et aux dates antérieures, tandis que le terme « post- » renvoie aux dates ultérieures à mars 2020.

Les tableaux 3-1 et 3-2 présentés ci-dessous fournissent une vue d'ensemble comparative 1) des 877 réponses d'organismes communautaires au sondage 2019, dans lequel les organismes indiquaient fournir du soutien alimentaire aux populations vulnérables, et lequel fournissait suffisamment de données sur les types d'organismes, leur emplacement, leur utilisation des denrées et leurs pénuries; et 2) des 942 réponses au sondage 2021, qui contenaient des données utilisables des mêmes partenaires. L'information est présentée en fonction du type d'organisme et de l'emplacement géographique.

Tableau3 1 : Types d'organismes

Type d'organisme	2019 (N=877)	2021 (N=942)
Avant l'école, après l'école, camps	1 %	3 %
Développement communautaire	31 %	31 %
Organisation confessionnelle	24 %	17 %
Banque alimentaire, garde-manger, panier à provisions	35 %	22 %
Récupération ou redistribution de denrées	4 %	4 %
Institution publique	2 %	9 %
Refuge, résidence, centre de séjour	4 %	13 %

Tableau3 2 : Emplacement géographique

Province/territoire	2019 (N=877)	2021 (N=942)
Alberta	7 %	8 %
Colombie-Britannique	11 %	13 %
Manitoba	2 %	10 %
Nouveau-Brunswick	3 %	2 %
Terre-Neuve-et-Labrador	4 %	3 %
Nouvelle-Écosse	2 %	3 %
Territoires du Nord-Ouest	0 %	1 %
Nunavut	0 %	0 %
Ontario	59 %	37 %
Île-du-Prince-Édouard	0 %	1 %
Québec	6 %	14 %
Saskatchewan	5 %	7 %
Yukon	0 %	0 %
Vide	0 %	1 %

En ce qui a trait au type d'organisme, en 2021, les organismes de type refuges, résidences ou centres de séjour et les institutions publiques (bibliothèques, centres pour personnes âgées, écoles) ont fourni plus de réponses en proportion du total des réponses reçues. En comparaison, les organisations confessionnelles et les organismes de type banques alimentaires, garde-manger ou paniers de provisions ont fourni moins de réponses. Pour ce qui est de l'emplacement, en proportion du total de réponses recueillies, en 2021, les organismes du Québec et du Manitoba ont davantage participé, tandis que ceux de l'Ontario se sont montrés moins collaboratifs.

Du nombre total de répondants à l'enquête 2021, 785 répondants ont fourni des données comparatives sur le nombre de bénéficiaires auxquels ils ont fourni du soutien alimentaire pré- et post-COVID-19, et 232 ont fourni des données comparatives sur la demande en denrées quant au volume ou au pourcentage pré- et postpandémie. Comme tous les répondants n'ont pas rempli les sondages, et comme l'objectif des sondages 2021 différait légèrement de celui des années précédentes, le nombre de réponses présentées pour chaque analyse (n=x) ne totalise pas 100 % des répondants.

Il convient de noter que les différences entre les réponses reçues en 2019 en comparaison à celles de 2021 dépendent partiellement du fait que les organismes soient ou non demeurés ouverts pendant la pandémie. Les données de 2021 ne sont fournies que pour les organismes actifs en janvier et en février 2021.

3.6.1 CHANGEMENTS DANS LE NOMBRE DE PERSONNES SERVIES ET DE PROGRAMMES OFFERTS

De l'ensemble des répondants à l'enquête 2021, 791 ont fourni des données sur le nombre de personnes servies pré- et post-COVID-19. Le nombre de bénéficiaires servis par les organismes répondants a connu une hausse se situant entre 56 % et 92 %. Comme le montre le tableau 3-3 ci-dessous, une analyse subséquente révèle que le nombre médian de bénéficiaires servis par organisme est 275. Il s'agit d'une augmentation de 72 % par rapport à la médiane de 160 bénéficiaires servis pré-COVID-19.

Tableau3 3 : Augmentation des bénéficiaires servis

	COMBINÉ (N=791)
Total des personnes pré-COVID-19	5 373 820
Nombre total de personnes pendant la COVID-19	6 663 430
Médiane des personnes pré-COVID-19	160
Médiane des personnes pendant la COVID-19	275
Variation en pourcentage de la médiane	72 %

Les données de l'enquête 2021 illustrent l'impact de la situation globale ayant émané de la pandémie sur les opérations des organismes. Les mesures de confinements et la quantité limitée de bénévoles ont forcé certains organismes à réduire ou à remanier leurs programmes. Les cuisines qui accueillait jadis des bénéficiaires sur les lieux sont passées à la confection de paniers et de boîtes repas offerts à un nombre de bénéficiaires inférieur à celui qu'elles servaient précédemment. Nombreuses sont les organisations confessionnelles, comme les églises, qui sont passées d'offrir des denrées à offrir des bons alimentaires. Certaines écoles qui offraient jadis des collations aux élèves offrent maintenant des denrées aux familles.

La réduction des programmes des églises et des écoles, ainsi que l'incapacité pour les cuisines de fournir de la nourriture aux personnes qu'elles servaient avant, a exercé une pression supplémentaire sur les organismes qui demeuraient en mesure de venir en aide à la collectivité. En réponse, en plus d'une hausse globale de la demande, approximativement 5 % des répondants aux sondages 2021 ont mis sur pied des programmes de soutien alimentaire. En quelques semaines, ils sont passés de n'offrir aucune nourriture à approvisionner des centaines de personnes. Comme l'indique le tableau 3-4 ci-dessous, les organismes qui ont connu la plus forte augmentation de la demande (et conséquemment du volume de denrées distribuées, en comparaison) sont les organismes de la catégorie du développement communautaire. Dans la foulée d'une hausse sans précédent de la demande, plus d'organismes communautaires se sont engagés activement dans la distribution de denrées post-COVID-19 qu'on ne le voyait avant le début de la pandémie en mars 2020.

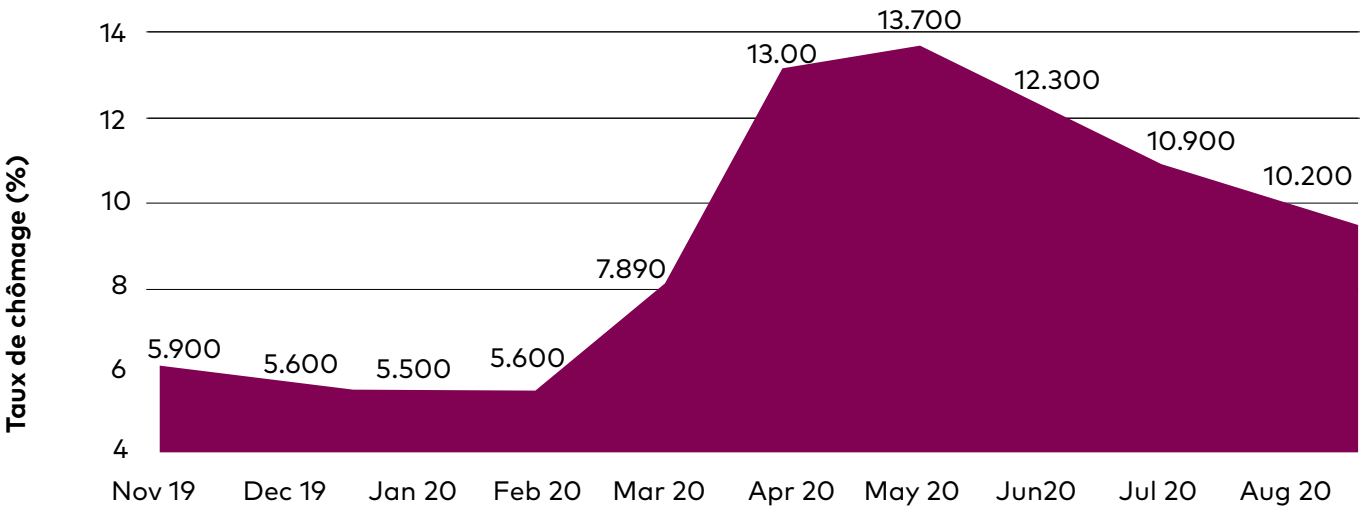
Tableau3 4 : Nombre de personnes servies : Pré- et post-COVID-19

Type d'organisme	Pré-COVID-19	Post-COVID-19	Variation du pourcentage
	Nombre médian de personnes servies	Nombre médian de personnes servies	
Avant l'école, après l'école, camps	135	190	41 %
Développement communautaire	155	335	116 %
Organisation confessionnelle	110	200	82 %
Banque alimentaire, garde-manger, panier à provisions	350	486	39 %
Récupération ou redistribution de denrées	550	730	33 %
Institution publique	115	175	52 %
Refuge, résidence, centre de séjour	74	100	35 %

Comme le montre le tableau ci-dessus, la deuxième augmentation la plus significative en ce qui concerne la demande a été ressentie par les organisations confessionnelles (+82 %), suivi des institutions publiques (+52 %) et des programmes associés aux écoles (41 %). Les organismes de types banques alimentaires, les refuges, résidences et centres de séjour, ainsi que les organismes de récupération et de redistribution de denrées (+39 %, 35 %, et +33 %, respectivement) ont de manière générale moins souffert de la pandémie (en ce qui a trait au nombre de bénéficiaires servis, et donc au besoin de réajuster leur programme) en raison de la demande qu'ils ont connue que les organismes communautaires.

Les facteurs qui ont précédé l'augmentation de la demande enregistrée par les organismes communautaires à vocation alimentaire comprennent une hausse du chômage et du sous-emploi. Naturellement, ceux-ci affectent tous les membres d'un ménage : pour chaque chômeur ou personne sous-employée, de un à trois autres peuvent souffrir d'insécurité alimentaire. Comme l'illustre la figure 3-11, selon l'OCDE (2020) et Statistique Canada (2020), en 2020, le nombre de chômeurs au Canada a doublé entre le premier et le deuxième trimestre.

Figure 3 11 : Le chômage au Canada



Source : Statistique Canada/CICE (2021)

Cette tendance illustre que plus d'un million de personnes se sont retrouvées au chômage en moins de trois mois (de mars à mai 2020). Le même nombre de personnes pourront s'être retrouvées sous-employées. Selon les données de l'enquête 2021, il semble probable que les organismes caritatifs et les sociétés à but non lucratif aient fourni des denrées à plus de 6,7 millions de personnes au Canada, soit plus de 18 % de la population canadienne.

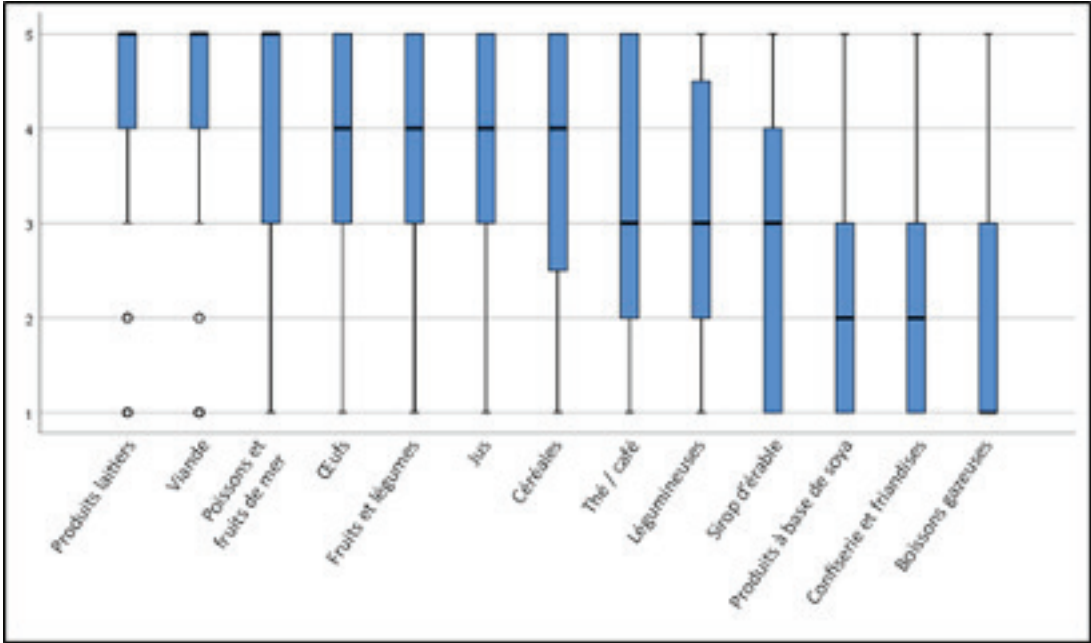
Cette augmentation de la demande est corroborée par d'autres organisations qui constatent d'autres manières, comme dans des rapports annuels, que le nombre de personnes servies en 2020 est près du double du nombre qu'elles servaient pré-COVID-19.

3.6.2 BESOINS EN TYPES DE DENRÉES : 2021

Comme pour l'enquête de 2019, en 2021, les organismes devaient indiquer s'ils étaient en mesure de répondre aux demandes des clients. Les organismes qui se sont révélés incapables d'y répondre ont été invités à préciser pour quels types de denrées ils ont constaté des pénuries sur une échelle de 1 à 5 (1=pénurie mineure, 3=pénurie moyenne, 5=pénurie importante).

Des 399 répondants au sondage de février 2021, 119 (soit 30 %) ont déclaré qu'ils étaient incapables de répondre à la demande de leurs bénéficiaires. Les résultats de l'enquête 2021 sur les types de denrées en pénurie sont présentés ci-dessous dans la figure 3-12. (Les résultats de l'enquête 2019 étaient précédemment présentés dans la figure 3-10.) Comme expliqué plus en détail à l'article 4.2.2, la capacité des organismes communautaires à répondre à l'augmentation considérable de la demande en denrées qui a suivi le début de la pandémie est en partie attribuable au soutien sans précédent qu'ont reçu ces organismes des intervenants privés et publics de partout au Canada.

Figure3 12 : Comparaison de l'ampleur des lacunes pour différents types de denrées (2021)



omme pour l'étude de 2019, l'examen des résultats de l'étude 2021 révèle que les écarts les plus significatifs entre l'offre et la demande concernent les denrées périssables, dont la conservation et la manutention nécessitent des installations et une chaîne de transport réfrigérées. En ce qui concerne les produits spécifiques, à comparer avec 2019, le besoin relatif en protéines par rapport aux produits frais a augmenté. Ce peut être dû à l'impact négatif d'une baisse des revenus qui limiterait la capacité des personnes à acheter des produits protéinés, dont la viande et le poisson en conserve.

4 VALEUR ET VOLUME DES BESOINS ALIMENTAIRES

Dans un contexte où le Canada jette annuellement 24,6 milliards de livres (11,2 millions de tonnes) de nourriture potentiellement comestible (Gooch et coll., 2019), les sections suivantes décrivent l'analyse effectuée afin de fournir une estimation soutenable du volume (et de la valeur) des denrées qu'utilisent actuellement les 61 310 organismes prodiguant du soutien alimentaire précisés en 2019. Pour les raisons énoncées dans cette section, deux analyses de l'offre et de la demande distinctes ont été effectuées pour les 46 103 organismes communautaires et pour les 15 207 écoles répertoriées en 2019. La section se conclut en présentant une estimation des effets de la pandémie sur le volume et la valeur des denrées nécessaires en 2020 et en 2021 afin de répondre à la demande accrue décrite dans la section précédente.

Les estimations de 2019 proviennent de l'analyse de données saisies dans le sondage en ligne (nourriture, boissons et repas classés par type d'organisme) en contraste avec les données saisies lors de l'exercice de localisation des organismes (type d'organisme, nombre et emplacement) afin de permettre l'inférence des répercussions au Canada. Ces données permettaient de savoir si les organismes utilisent ou non des denrées et de connaître le volume et la valeur des denrées utilisées dans le cadre de leurs programmes.

4.1 ESTIMATIONS NATIONALES 2019

Comme décrit plus bas à l'article 4.1.1, l'estimation des besoins potentiels qui existaient en 2019 parmi les 81 355 organismes répertoriés lors du processus de localisation a débuté par le calcul du pourcentage des types d'organismes les plus susceptibles de faire usage de denrées (ou d'un substitut comme les bons alimentaires) dans le cadre de leur programmation.

L'analyse des données de l'enquête indique que 35 % des organisations confessionnelles et 29 % des organismes de développement communautaire n'ont pas recours aux denrées pour leurs programmes. Le processus d'inférence et d'extrapolation résultant a mené au recensement de 61 310 organismes jugés les plus susceptibles d'user de denrées dans le cadre de leur programmation actuelle. Ce nombre comprend 15 207 écoles.

L'analyse des données de l'enquête en vue d'inférer le volume et la valeur des denrées distribuées par les 46 103 organismes communautaires qui ne sont pas des écoles forme les sections 4.1.2 et 4.1.3. Puisque les données fournies par le Club des petits déjeuners du Canada ne se prêtaient pas aux mêmes méthodes d'analyse, une analyse distincte a été effectuée pour les programmes alimentaires en milieu scolaire. Les résultats de cette analyse sont présentés à la section 4.4.

4.1.1 AJUSTEMENTS AUX DONNÉES 2019

Le tableau 4-1 ci-dessous présente le nombre total de réponses au sondage de 2019, cassées par type d'organisme, qui fournissaient suffisamment de données pour permettre l'estimation du nombre d'organismes au Canada qui font usage de denrées dans le cadre de leurs programmes. Comme on peut le constater, des 81 355 organismes répertoriés, en retirant les 15 207 écoles, le nombre ajusté d'organismes susceptibles d'user de denrées dans le cadre de leurs programmes serait 46 103. La nature des données fournies par les Clubs des petits déjeuners du Canada a fait en sorte qu'une analyse de l'utilisation des denrées des programmes de nutrition en milieu scolaire a dû être effectuée séparément. Comme la catégorie des institutions publiques comprend des organisations autres que les écoles, il a été considéré que ces organisations auraient un usage des denrées comparable à celui des organismes communautaires. Par conséquent, 29 % des autres organismes communautaires et des institutions publiques (une fois les écoles écartées) ont été retirés du calcul afin de présenter une représentation raisonnable du nombre total d'organismes susceptibles d'utiliser des denrées dans le cadre de leur programmation. En outre, 35 % des organisations confessionnelles ont également été retirées.

Tableau4 1 : Ajustement du nombre d'organismes : 2019

	Réponses à l'enquête	N'utilisent pas de denrées		Organismes localisés	N'utilisent pas de denrées / retirées	Population ajustée
		no	%			
Confessionnelle	261	91	35 %	28 605	9 973	18 632
Communautaire	505	153	29 %	32 067	9 275	22 792
Institutions publiques (p. ex. les écoles)	24			17 962	16 004	1 958
Banques alimentaires	335	0	0	2 721	0	2 721
Type d'organisme non indiqué	452	Aucun ajustement n'a été effectué, car il n'a pas été possible de l'attribuer à un type d'organisation				
TOTAL	1 577			81 355		46 103

4.1.2 NOMBRE DE TRANSACTIONS, 2019

Sur l'ensemble des répondants, 918 ont indiqué le nombre de personnes que l'organisme servait par mois. Comme le nombre de transactions ayant lieu par mois pour chaque organisme ne reflète pas nécessairement le nombre exact de bénéficiaires individuels servis, on a effectué une analyse afin d'extrapoler les réponses au sondage pour les appliquer à l'ensemble des 46 103 organismes susmentionnés. Cette approche a permis l'estimation du nombre total de transactions de nourriture effectuées au Canada.

Ce que l'on entend précisément par « transaction » varie d'une organisation et d'une personne à l'autre. Par exemple, pour les refuges ou les cuisines, une transaction correspondra à un repas ou à une collation entre les repas; pour les banques alimentaires ou les organismes de développement communautaire, une transaction correspondra plutôt à la distribution d'une sélection de denrées. Une transaction peut ne concerner qu'une seule personne, mais peut tout aussi bien profiter à une famille entière.

L'analyse des données suggère qu'en moyenne, les personnes issues de populations vulnérables se présentent à un organisme communautaire de soutien alimentaire deux fois par semaine. Pour chaque individu, cela revient à huit transactions par mois, soit quatre-vingt-seize transactions par année. Plusieurs facteurs influent sur le nombre de fois où une personne a recours à un organisme communautaire de soutien alimentaire. Parmi ceux-ci, on note le nombre et le type d'organismes auxquels l'individu a accès, que ce soit pour des raisons géographiques ou autres, de même que le degré d'insécurité alimentaire de l'individu.

Le tableau 4-2 fournit les résultats issus de l'extrapolation des 803 232 transactions alimentaires mensuellement rapportées par 918 des répondants à l'enquête 2019 sur l'ensemble du Canada. Les calculs sous-jacents tiennent compte du fait que tous les organismes ne concentrent pas leurs efforts sur la distribution de denrées aux populations vulnérables afin d'assurer leur subsistance. Plusieurs utilisent plutôt la nourriture afin d'inciter les personnes à participer à leurs programmes.

Tableau4 2 : Estimation du nombre de transactions au Canada par mois et par année : 2019

	TOTAL
Réponses	918
Rapportées (par mois)	803 232
Extrapolées (par mois)	34 417 633
Total annuel extrapolé	413 011 595

L'analyse permet d'estimer qu'en 2019, les 46 103 organismes identifiés comme étant susceptibles de fournir des denrées aux populations vulnérables ont effectué quelque 34,4 millions de transactions chaque mois, ce qui équivaut à 413 millions de transactions alimentaires annuelles entre les organismes communautaires de soutien alimentaire et leurs bénéficiaires.

4.1.3 UTILISATION DE NOURRITURE ET DE BOISSONS EN 2019

La même méthode d'inférence a été utilisée afin d'estimer la quantité de nourriture utilisée par les organismes partout au pays en 2019. L'analyse reposait sur les réponses à trois questions du sondage en ligne. Ces questions étaient :

- a. Combien de livres de nourriture traitez-vous normalement chaque mois?
- b. Combien de livres de boissons traitez-vous normalement chaque mois?
- c. Combien de repas servez-vous normalement chaque mois?

Deuxième Récolte a indiqué qu'un repas équivaut à une livre de denrées. L'analyse a appliqué cette mesure ainsi que les trois variables décrites plus haut afin de calculer la quantité totale de vivres manipulées chaque mois pour chaque type d'organisme. Comme le montre le tableau 4-3 ci-dessous, un total de 884 répondants ont fourni des données sur la quantité de denrées traitées par mois.

Tableau4 3 : Poids des denrées utilisées par les organismes de soutien alimentaire au Canada

	TOTAL
Total des réponses	884
Poids rapporté (lb/mois)	12 389 692
Estimation (lb/mois)	515 846 058
Estimation du poids total annuel (en lb)	6 190 152 699
Estimation de la valeur totale annuelle	19 437 079 474 \$

Comme on peut le constater, l'analyse a permis d'estimer qu'au cours de l'année 2019, les organismes au Canada ont traité 6,19 milliards de livres de nourriture. Grâce à un outil de calcul conçu pour chiffrer la valeur des denrées selon les différentes catégories d'aliments distribués en fonction de la quantité moyenne de nourriture récupérée pour chaque catégorie, Deuxième Récolte évalue le coût d'une livre de nourriture à 3,14 \$. À partir de ce calcul, en excluant les écoles, la valeur des denrées traitées par les organismes communautaires de soutien alimentaire en 2019 peut être chiffrée à environ 19,4 milliards de dollars.

4.2 ANALYSE COMPARATIVE DES BESOINS ET DES DÉFICITS À L'ÉCHELLE NATIONALE 2019 COMPARÉE À 2021

L'analyse comparative des changements de volumes de denrées que fournissent les organismes de bienfaisance et des sociétés à but non lucratif aux populations vulnérables et des déficits de l'offre par rapport à la demande a commencé par la comparaison des données de 2019 et de 2020. Une analyse de variance à un facteur a été utilisée pour déterminer si le volume moyen de denrées rapporté pour 2019 par les organismes de soutien alimentaire différait du volume moyen de denrées rapporté par les répondants au sondage 2021 quant à leurs opérations prépandémie. L'analyse ne révèle aucune différence statistiquement significative entre les deux ensembles de données. Cela signifie que l'on peut procéder à des inférences fiables en appliquant des changements à la demande et aux volumes rapportés par les répondants en 2021 aux données pré-COVID-19 et aux conclusions tirées de leur analyse.

4.2.1 CHANGEMENTS DANS LE VOLUME TRAITÉ

Parmi les répondants aux sondages de 2021, 218 ont fourni des données sur le volume de denrées traitées pré-COVID-19, et 232 ont fourni des données sur le volume de denrées traitées post-COVID-19.

L'estimation du volume de denrées qu'exige l'ensemble des organismes de soutien alimentaire au Canada et des écarts constatés entre l'offre et la demande après le début de la pandémie en mars 2020 adhère à une méthodologie semblable à celle utilisée en 2019, comme décrit à la section 4.1.

L'analyse des données de 2019 et de 2021 a permis de constater que la pandémie a entraîné une hausse de près de 61 % du volume de denrées distribuées aux populations vulnérables. Bien que cette augmentation soit considérable, les répondants ont signifié que n'eurent été des programmes fédéraux comme la Prestation canadienne d'urgence (PCU), leur organisme aurait été confronté à une demande encore plus importante.

Comme le montre le tableau 4-4 ci-dessous, une augmentation de 61 % du volume de denrées distribuées équivaut à une hausse estimée de 3,8 milliards de livres de denrées pour les organismes de soutien alimentaire. On estime que le volume total des denrées distribuées aux populations vulnérables par ces organismes a augmenté pour atteindre un peu moins de 10 millions de livres.

Tableau4 4 : Hausse de la quantité de denrées distribuées à l'échelle nationale (en lb) : 2019 comparée à 2020-2021

	2019 (lb)	2021 (lb)	Pourcentage d'augmentation du volume
Poids total des denrées (lb)	6 190 152 699	9 989 983 955	61 %

4.2.2 VOLUME ET VALEUR DU MANQUE À GAGNER 2019 COMPARÉE À 2021

Bien que la pandémie de COVID-19 ait engendré une augmentation significative de la demande en denrées pour un bassin important de personnes vulnérables (qui existait avant que ne frappe la pandémie), 70 % des répondants au sondage de février 2021 indiquaient qu'ils parvenaient à répondre à la demande accrue qu'ils ont connue. Cela a été rendu possible grâce au soutien sans précédent qu'on reçu les organismes de la part de sources publiques et privées.

Des données recueillies en 2021 des 30 % des répondants qui se sont révélés incapables de répondre à la demande de leurs bénéficiaires ont été comparées avec les données tirées de l'enquête 2019. L'analyse statistique de ces ensembles de données a permis de procéder à des estimations à l'échelle nationale du manque à gagner qu'ont connu les organismes de soutien alimentaire.

Comme le montre le tableau 4-5, sur la base d'un coût de la nourriture de 3,14 \$/lb, avant la pandémie, le déficit de financement national était estimé à un milliard de dollars, ce qui correspond à 319 millions de livres, soit 5,2 % de l'estimation des denrées distribuées par les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif (6,2 milliards de livres). On estime que depuis le début de la pandémie de COVID-19 en mars 2020, à l'échelle nationale, le manque à gagner en date de parution de ce rapport serait de 508 millions de dollars (soit 0,51 milliard), ou 162 millions de livres de denrées. soit 1,6 % des 10 milliards de livres de nourriture distribuées par les organisations.

Tableau4 5 : Manque à gagner ressenti par les organismes de soutien alimentaire à l'échelle nationale 2019 comparée à 2020-2021

	Estimation de la consommation alimentaire annuelle (milliards de livres)	Valeur des aliments (milliards de dollars)	Estimation du manque à gagner national (millions de livres)	Valeur du manque à gagner (millions de dollars)	Estimation du pourcentage du manque à gagner sur les denrées distribuées
Estimation pré-COVID-19	6,190	19,6 \$	319	1 003	5,2 %
Estimation post-COVID-19	9,990	31,4 \$	162	508,4 \$	1,6 %
Augmentation (diminution)	3,8	11,8 \$	(157)	(494,6 \$)	-

En résumé, tel qu'indiqué plus haut, le volume des denrées distribuées post-COVID-19 à l'échelle nationale par des organismes de soutien alimentaire était de 3,8 milliards de livres, soit 61 % de plus que pré-COVID-19. En même temps, en comparaison avec les valeurs pré-COVID-19, l'écart total post-COVID-19 entre l'offre et la demande a rétréci de 157 milliards de livres (49 %).

Cette augmentation de la demande, malgré la diminution du manque à gagner, est le produit d'un nombre de facteurs, dont :

- 1) la générosité sans précédent dont ont fait preuve les entreprises et les particuliers de partout au Canada;
- 2) l'impact des initiatives gouvernementales, comme le PRAE, sur les organismes communautaires de soutien alimentaire quant à leur capacité à répondre à la demande;
- 3) l'impact du lancement national de l'application Food Rescue de Deuxième Récolte sur les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif qui leur a permis de réagir à l'augmentation considérable de la demande.

Les déclarations suivantes faites par des répondants aux sondages 2021 traduisent bien ces trois facteurs :

- « C'est bien seulement grâce au fonds d'Agriculture Canada (reçus par l'intermédiaire de Deuxième Récolte) que nous avons pu continuer de répondre à la demande. » (confessionnelle, Québec)
- « Ce besoin ne disparaîtra pas après la COVID, et des programmes comme celui-ci (le Programme de récupération des aliments excédentaires et l'application Food Rescue de Deuxième Récolte) sont nécessaires si nous devons continuer de construire des rapports entre ceux qui ont accès à des surplus alimentaires et les organismes qui peuvent s'en servir pour lutter contre l'insécurité alimentaire. » (développement communautaire, Nouvelle-Écosse)
- « Lorsque la COVID a frappé, nombreux ont été les organismes de soutien aux plus vulnérables qui ont dû fermer leurs portes. Toutefois, grâce... (au PRAE et à l'application Food Rescue de Deuxième Récolte) nous avons été en mesure de rester ouverts toute l'année et de fournir

des denrées supplémentaires à ceux des membres de notre communauté à qui il restait peu d'endroits où trouver de l'aide. » (confessionnelle, Manitoba)

« Ce n'est que grâce aux subventions qui nous permettent d'acheter de la nourriture que nous pouvons poursuivre notre travail. Sans ces subventions, nous serions tout simplement incapables de répondre à la demande. » (banque alimentaire, Saskatchewan)

« Il s'agit d'une excellente idée et d'un grand coup de main pour la communauté. Mahis cho! » (institution publique, Territoires du Nord-Ouest)

« La demande a explosé depuis le début de la pandémie. Nous avons été très chanceux de jouer du soutien de personnes et d'organisations locales qui nous ont permis de répondre à la demande. » (banque alimentaire, Ontario)

« Nous avons connu une immense augmentation du nombre de personnes qui venaient nous voir. Nous sommes parvenus à répondre à la demande, mais ça n'a vraiment pas été facile. On fait avec ce qu'on a. » (banque alimentaire / paniers, Colombie-Britannique)

« Nous sommes une organisation confessionnelle. Si nous pouvons répondre aux besoins de ceux qui viennent vers nous, c'est que nous sommes bénis de faire partie d'une communauté charitable qui s'est montrée d'une grande générosité dans les dons en denrées et en argent qu'ils nous ont faits. » (confessionnelle, Saskatchewan)

Comme l'illustrent les réponses reçues d'organismes communautaires à vocation alimentaire de partout au Canada, dont certaines apparaissent ci-dessus, les organismes craignent que les circonstances qui leur ont permis de répondre à la hausse de 61 % de la demande qu'ils ont connue après le début de la pandémie en mars 2020 ne dureront pas. Une diminution du soutien financier provenant de sources privées comme publiques limiterait la capacité des organismes communautaires à ajouter aux denrées qu'ils reçoivent.

4.3 SCÉNARIOS RÉGIONAUX

Afin d'obtenir une idée de la mesure dans laquelle les estimations des écarts entre l'offre et la demande diffèrent d'une région à l'autre du pays pour les organismes à vocation alimentaire, on a mené une analyse des données recueillies à l'échelle régionale en 2019 et en 2021. Il convient de noter que les résultats varient selon qu'ils proviennent d'une analyse nationale agrégée ou d'analyses régionales, qui sont plus granulaires. Cela est attribuable à un certain nombre de facteurs, dont :

- 1) Celles des populations régionales où les besoins par habitant des organismes de bienfaisances et des sociétés à but non lucratif sont les plus élevés représentent un pourcentage relativement petit de la population lorsqu'on s'y penche d'une perspective nationale plutôt que régionale.
- 2) Le nombre de réponses qui contenaient des données quantitatives sur les valeurs, les volumes traités et la capacité à répondre à la demande s'est avéré insuffisant pour parvenir à des conclusions fiables pour toutes les provinces et tous les territoires.
- 3) Les différences d'utilisation et les manques à gagner rapportés par différents organismes ont une incidence moindre sur l'analyse agrégée (nationale) que sur les analyses plus granulaires (provinciale ou territoriale).

4) Les résultats de l'analyse des données sur les différents types d'organismes et la mesure dans laquelle elles sont susceptibles d'utiliser de denrées diffèrent selon que l'analyse était menée à l'échelle nationale ou régionale.

Pour ces raisons, les rapports granulaires d'échelle régionale devraient être considérés comme essentiellement directionnels. On doit se garder d'y voir des jalons significatifs dont la mise en rapport pourrait servir à établir des conclusions. Les régions se divisent comme suit :

- Atlantique : Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard
- Québec
- Ontario
- Prairies : Manitoba, Saskatchewan, Alberta
- Colombie-Britannique
- Territoires : Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut

4.3.1 NOMBRE DE TRANSACTIONS ET DE PERSONNES SERVIES

Comme décrit à l'article 4.1.2, de nombreux facteurs influencent le nombre de transactions effectuées par un organisme. Le type, la taille et l'emplacement des organismes, la densité de la population et la mobilité des bénéficiaires servis n'en sont pas les moindres. Les résultats de l'analyse régionale des transactions sont présentés dans le tableau 4-6 ci-dessous.

Tableau 4-6 : Évolution du nombre de transactions et de personnes servies

Région	% de la population nationale	Nombre estimé de transactions		Variation du nombre de transactions	% de variation des transactions	Nombre estimé de personnes servies
		2019	2020-2021			
Atlantique	6,4 %	13 343 897	21 146 067	7 802 169	58 %	203 328
Québec	22,6 %	110 531 328	208 549 676	98 018 348	89 %	2 005 285
Ontario	38,8 %	113 945 671	195 335 436	81 389 765	71 %	1 878 225
Prairies	18,4 %	101 552 745	169 254 576	67 701 830	67 %	1 627 448
Colombie-Britannique	13,5 %	84 981 744	113 308 992	28 327 248	33 %	1 089 510
Territoires	0,3 %	398 304	684 585	286 281	72 %	6,5823
TOTAL	100,0 %	424 753 690	708 279 331	283 525 641	-	6 810 378

Comme on peut le constater, les résultats indiquent que bien que la population de l'Ontario représente le plus grand pourcentage de la population totale du Canada (38,8 %), l'augmentation la plus importante du nombre de transactions post-COVID-19 a eu lieu au Québec (89 %). En comparaison, l'augmentation de 71 % qu'a connue l'Ontario classe cette province en troisième place pour le pourcentage de hausse. Les Territoires ont connu la seconde plus importante augmentation (72 %), alors que la plus faible augmentation a été rapportée pour la Colombie-Britannique (33 %).

On estime à 6,8 millions le nombre total de personnes ayant été servies par des organismes de soutien alimentaire suivant le début de la pandémie en mars 2020.

4.3.2 CHANGEMENT DES MANQUES À GAGNER VOLUME ET VALEUR

Le tableau 4-7 ci-dessous présente l'estimation régionale des changements de volume et de valeur des manques à gagner entre l'offre et la demande. En raison de l'insuffisance des réponses des territoires, il s'est avéré impossible d'estimer de manière fiable les déficits régionaux pour cette région.

Comme le révèle l'analyse nationale, alors que le début de la pandémie de COVID-19 en mars 2020 a engendré une augmentation considérable du volume de denrées distribuées aux populations vulnérables du Canada, à l'exception du Québec, la solidarité sans précédent dont ont fait preuve les Canadiens (tant les particuliers, les entreprises que les gouvernements) ont fait en sorte que les manques à gagner constatés en 2021 se sont avérés moins importants, tant quant au volume qu'à la valeur, que les manques à gagner rapportés par les organismes de soutien alimentaire en 2019.

Tableau4 7 : Manques à gagner régionaux – Volume et valeur

Région	Besoins non satisfaits (lb)		Manque à gagner en % des denrées distribuées		Valeur du manque à gagner (à 3,14 \$/lb)		Pourcentage d'augmentation (diminution)
	2019	2021	2019	2021	2019	2021	
Atlantique	13 989 194	5 330 547	4,4 %	1,9 %	43 926 069 \$	16 737 916,17 \$	(62 %)
Québec	37 615 530	80 287 729	1,7 %	2,9 %	118 112 766 \$	252 103 469,64 \$	113 %
Ontario	121 870 016	75 224 815	10,2 %	2,9 %	382 671 851 \$	236 205 918,99 \$	(38 %)
Prairies	64 428 463	20 383 816	3,0 %	0,9 %	202 305 374 \$	64 005 182,09 \$	(68 %)
Colombie-Britannique	75 426 603	28 649 078	3,7 %	1,9 %	236 839 533 \$	89 958 106,27 \$	(62 %)
Territoires	998 344	ND	17,0 %	ND	3 134 800 \$	ND	-
Total	314 328 150	209 875 985	4,0 %	2,2 %	986 990 391 \$	659 010 593 \$	(33 %)

Avant la pandémie de COVID-19, le plus important manque à gagner en pourcentage des denrées distribuées avait été rapporté par les organismes communautaires à vocation alimentaire des territoires. Bien qu'il soit décevant que nous ne disposions pas d'assez de données pour permettre une estimation de la situation post-COVID-19 pour cette région, les déclarations comprises dans les réponses au sondage 2021 montrent que les organismes communautaires à vocation alimentaire des territoires ont connu une hausse considérable de la demande. Les réponses indiquent également que cette région a bénéficié d'un degré accru de soutien.

On estime que la province où a eu lieu la plus importante réduction comparative entre les déficits pré- et post-COVID-19 est l'Ontario. Le Québec est la seule région où l'estimation des manques à gagner pour 2021 est plus importante que celle de 2019 (comme nous l'avons mentionné plus haut). Une raison qui a vraisemblablement pu faire en sorte que le Québec est la seule province à avoir connu des déficits plus importants entre l'offre et la demande post-COVID-19 que pré-COVID-19 est que le Québec est la province où la demande a connu la plus forte hausse (89 %) suivant le début de la pandémie en mars 2020.

L'estimation totale du manque à gagner entre l'offre et la demande produite à partir de l'analyse des scénarios régionaux est de 209,9 millions de livres. À 3,14 \$/lb, cela représente 659 millions de dollars. Ces estimations sont 30 % plus élevées que le volume et la valeur de l'estimation nationale de 162 millions de livres, soit 508 millions de dollars, respectivement (comme l'indique le tableau 4-5).

4.4 PROGRAMMES ALIMENTAIRES EN MILIEU SCOLAIRE

L'étude 2019 a recensé 15 207 écoles au Canada. Une analyse comparant les valeurs pré et post-COVID-19 s'est révélée impossible à effectuer pour les raisons suivantes : 1) les écoles ne représentaient qu'une fraction des répondants aux sondages de 2021; 2) certaines écoles sont passées de programmes alimentaires à l'intention des élèves à la mise en place de programmes alimentaires à l'intention des familles; et 3) plusieurs écoles ont fermé leurs portes pour de longues périodes en 2020.

Les données fournies en 2019 par le Club des petits déjeuners du Canada ont fourni le nombre d'élèves qui recevraient idéalement le soutien d'un programme alimentaire en milieu scolaire sur l'ensemble du pays. Le scénario qui orientait le calcul du volume et de la valeur de ce programme universel en était un où chaque enfant recevrait un repas ou une collation par jour pendant 200 jours (la durée normale d'une année scolaire), à un coût de 3,14 \$/lb.

L'analyse présentée dans le tableau 4-8 ci-dessous considère que les besoins de tous les programmes alimentaires en milieu scolaire sont satisfaits. Il n'existe donc aucun manque à gagner potentiel. Comme on peut le constater, la valeur des 300 millions de livres de denrées nécessaires à répondre aux besoins de ces programmes équivaut à 943 millions de dollars.

Tableau4 8 : Programme alimentaire en milieu scolaire : besoins, volume et valeur – par province ou territoire

Province/territoire	Valeur (\$)	Volume (lb)
Alberta	110 755 964 \$	35 272 600
Colombie-Britannique	116 760 272 \$	37 184 800
Manitoba	54 812 468 \$	17 456 200
Nouveau-Brunswick	22 303 420 \$	7 103 000
Terre-Neuve-et-Labrador	14 140 048 \$	4 503 200
Nouvelle-Écosse	36 920 120 \$	11 758 000
Nunavut	3 144 396 \$	1 001 400
Territoires du Nord-Ouest	1 821 828 \$	580 200
Ontario	379 942 512 \$	121 000 800
Île-du-Prince-Édouard	3 751 672 \$	1 194 800
Québec	148 606 780 \$	47 327 000
Saskatchewan	49 676 684 \$	15 820 600
Yukon	708 384 \$	225 600
TOTAL	943 344 548 \$	300 428 200

4.5 SOMMAIRE DE LA VALEUR ET DU VOLUME DES BESOINS PRÉ ET POST-COVID-19

L'analyse des données d'enquête agrégées à l'échelle nationale et régionale a fourni une estimation de l'utilisation des denrées par les organismes communautaires à vocation alimentaire partout au pays avant et depuis le début de la pandémie en mars 2020. Elle fournit également une estimation des manques à gagner pré et post-COVID-19, soit de la demande non comblée.

L'analyse des données 2019 permettait d'estimer qu'au Canada, avant la pandémie, 61 310 organismes faisaient usage de denrées dans le cadre de leur programme. Ce nombre comprenait 15 207 écoles. Comme l'indique le tableau 4-9 ci-dessous, l'analyse des données de 2019 à l'échelle nationale permettait d'estimer que les besoins totaux annuels de ces organismes en matière de denrées se chiffraient à 6,81 milliards de livres de nourriture. Cela inclut le manque à gagner estimé à 319 millions de livres qu'ont connu les organismes de bienfaisance et les sociétés à but non lucratif qui fournissent du soutien alimentaire aux plus vulnérables.

En supposant que l'on comble les lacunes que connaissent les organismes communautaires à vocation alimentaire et en se basant sur un coût de 3,14 \$/lb, en 2019, on estime la valeur totale des denrées qui auraient été nécessaires à répondre aux besoins des populations vulnérables du Canada supérieure à 21,54 milliards de dollars.

Tableau4 9 : Valeur et volume des besoins nationaux en denrées

	2019		2021	
	Volume (milliards de livres)	Valeur (milliards de dollars)	Volume (milliards de livres)	Valeur (milliards de dollars)
Consommation alimentaire annuelle	6,19	19,6	9,99	31,4
Manque à gagner alimentaire annuel	0,32	0,99	0,16	0,51
Programme alimentaire en milieu scolaire	0,30	0,94	0,30	0,94
Total des besoins	6,81	21,54	10,45	32,85

Comme indiqué plus haut, l'analyse nationale des données de 2021 permet d'estimer qu'à compter du début de la pandémie de COVID-19, les besoins totaux annuels des organismes à vocation alimentaire ont augmenté à 10,45 milliards de livres de denrées. Cela comprend le manque à gagner de 162 millions de livres qu'on constaté les organismes de bienfaisances et les sociétés à but non lucratif qui offrent du soutien alimentaire aux populations vulnérables. En supposant que l'on comble le manque à gagner des

organismes communautaires à vocation alimentaire, sur la base d'un coût de 3,14 \$/lb, la valeur totale des denrées destinées à répondre aux besoins des populations vulnérables du Canada, qui s'étaient accrues à la suite de la pandémie de COVID-19, aurait augmenté pour atteindre 32,85 milliards de dollars.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, bien que la demande en denrées ait considérablement augmenté en comparaison avec ce qu'elle était avant la pandémie, les manques à gagner rapportés ont diminué. Cette situation est attribuable au soutien sans précédent qu'ont reçu les organismes communautaires à vocation alimentaire du public, des gouvernements et des entreprises commerciales.

5. CONCLUSION

Le but de la recherche menée en 2019 était d'aider à la mise au point d'une stratégie nationale pour Deuxième Récolte, laquelle s'inscrit en complément de la politique alimentaire du Canada. Pour ce faire, nous avons répertorié les organismes susceptibles de faire usage de denrées dans le cadre de leur programme, déterminé l'ampleur du besoin pour différentes régions et différents types d'aliments et mesuré l'écart entre l'offre et la demande en denrées chez les populations vulnérables du Canada. L'analyse des données recueillies à la fin de 2019 a été achevée moins d'un mois avant le début de la pandémie de COVID-19, en mars 2020.

L'objectif de la recherche de 2021 était d'estimer les changements de la demande à la suite de la pandémie, et l'impact qu'ont présenté ces changements sur 1) le volume et le type d'aliments traités par les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif qui se vouent au soutien alimentaire en fournissant des denrées aux plus vulnérables, et 2) les écarts entre l'offre et la demande.

La vitesse à laquelle la demande en denrées a augmenté au sein des populations vulnérables a forcé les organismes à modifier leurs programmes, alors même qu'ils devaient simultanément traiter un volume accru de denrées avec un nombre de bénévoles réduit en raison des mesures sanitaires. Ces mesures comprenaient le confinement, des exigences en matière de EPI et des règles de distanciation sociale. Certains organismes se sont vus contraints de fermer, tandis que d'autres ont mis en place des programmes de distribution de denrées. Certaines personnes ont lancé de nouveaux organismes afin d'aider là où ils le pouvaient, alors que d'autres se sont mis à distribuer des bons alimentaires plutôt que de la nourriture.

Les raisons pour lesquelles on note des différences dans les estimations agrégées et granulaires de l'offre et de la demande, et pour lesquelles les analyses granulaires régionales devraient seulement être considérées comme directionnelles comprennent :

- 1) Le nombre restreint d'ensembles de données par territoire fait augmenter la variabilité des volumes médians comme rapportés par les répondants d'une région donnée.
- 2) Le poids des différents types de denrées varie considérablement. Dans le cas des produits frais, par exemple, pour le même nombre de repas et pour le même nombre de personnes, un organisme qui distribue des pommes de terre rapportera un poids beaucoup plus élevé qu'un organisme qui distribue des laitues.
- 3) Les organismes communautaires à vocation alimentaire semblent capables de fournir des données plus précises sur le nombre de bénéficiaires que sur le volume de denrées traitées.

5.1 PRINCIPAUX POINTS À RETENIR

Selon les données de 2019 (Nikkel et coll., 2019), 24,6 milliards de livres (soit 11,2 millions de tonnes métriques) de gaspillage alimentaire pourraient être évités chaque année au Canada. La majorité de ces denrées sont comestibles. Aussi pourraient-elles être redistribuées à des organismes de soutien alimentaire de même qu'à d'autres organisations et services sociaux qui font usage de denrées dans le cadre de leurs programmes.

5.1.1 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES À VOCATION ALIMENTAIRE

- Les données recueillies lors de l'étude de 2019 ont permis de recenser au Canada 61 310 organismes susceptibles de faire usage de denrées dans le cadre de leurs programmes. Ce nombre comprenait 15 207 écoles.
- L'étude de 2021 n'incluait que les organismes de soutien alimentaire restés ouverts pendant la pandémie de COVID-19.
 - Bien qu'un grand nombre d'organismes communautaires à vocation alimentaire aient été contraints de réduire ou de limiter leurs activités en raison des restrictions gouvernementales, d'autres organismes ont mis sur pied de nouveaux programmes de soutien alimentaire ou ont élargi la portée de programmes existants.
 - Cinq pour cent des répondants à l'étude 2021 ont déclaré avoir mis sur pied des programmes de distribution de denrées en raison de la hausse de la demande locale. Les organismes les plus susceptibles d'avoir procédé à cette transition sont ceux que l'on catégorise comme organismes de développement communautaire.

5.1.2 DEMANDE EN DENRÉES

- On estime qu'avant la pandémie, le nombre médian de personnes servies pour chaque organisme qui offre du soutien alimentaire aux populations vulnérables est de 160.
 - En 2019, l'estimation nationale totale en ce qui concerne la demande en denrées chez les populations vulnérables du Canada était supérieure à 6,81 milliards de livres.
 - À 3,14 \$/lb, la valeur de cette demande équivalait à 21,54 milliards de dollars.
- Après le début de la pandémie, le nombre médian de personnes servies par chaque organisme communautaire fournissant des denrées était estimé à 275.
 - Cela représente une hausse de 72 %, c'est-à-dire 6,8 millions de personnes, soit 18 % de la population du Canada.
 - En ce qui concerne le volume, l'estimation totale de la demande en denrées post-COVID-19 a grimpé à 10,45 milliards de livres.
 - À 3,14 \$/lb, la valeur de cette augmentation de la demande se chiffre à 32,85 milliards de dollars.

5.1.3 SOURCES DE DENRÉES

- En 2019, les épiceries de vente au détail étaient les donateurs les plus importants. En ce qui concerne le volume, elles représentaient la source la plus significative de dons de denrées.
- Les partenaires donateurs de nourriture, notamment les récupérateurs et redistributeurs d'aliments et les organismes qui font don de leurs denrées excédentaires à leurs pairs, constitueraient la seconde source de denrées en importance.
- Bien que l'étude de 2021 ne comprenait pas d'évaluation comparative des partenaires donateurs en fonction de leur importance, il est clair que les organismes répondants ont bonifié les dons en denrées à l'aide de contributions financières d'initiatives publiques, comme le Programme de récupération d'aliments excédentaires (PRAE), et celles de sources privées afin d'obtenir de la nourriture et des boissons de l'industrie alimentaire canadienne.
- L'application Food Rescue de Deuxième Récolte a aidé les organismes communautaires de soutien alimentaire à accéder aux denrées données par les entreprises et acquises de grossistes à bon prix.

5.1.4 MANQUE À GAGNER ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE

- Avant la COVID-19, quelque 38 % des organismes qui ont répondu au sondage en ligne déclaraient ne pas avoir suffisamment de denrées pour répondre à la demande de leurs bénéficiaires. En ce qui a trait aux aliments, les plus grandes pénuries en importance concernent d'abord les fruits et légumes, suivis de la viande, des produits laitiers, puis des œufs.
 - Selon les données des répondants, le manque à gagner total entre l'offre et la demande est estimé à 319 millions de livres de nourriture. Cela équivaut à 5,2 % des denrées distribuées aux populations vulnérables.
 - À 3,14 \$/lb, la valeur de ce manque à gagner en 2019 se chiffrait à un milliard de dollars.
- En 2021, 30 % des répondants au sondage de février déclaraient qu'ils n'avaient pas suffisamment de denrées pour répondre à la hausse de la demande qui surviendrait au début de la pandémie de COVID-19 en mars 2020. Classés par aliment, les manques à gagner les plus marqués que l'on note entre l'offre et la demande concernaient les produits laitiers, la viande, les poissons et fruits de mer, et les œufs. L'importance relative des pénuries de fruits et de légumes n'a pour sa part pas changé.
 - Selon les données des répondants, la demande a connu une augmentation considérable. Aussi estime-t-on à 162 millions de livres le manque à gagner national entre celle-ci et les produits offerts, ce qui équivaut à 1,6 % des dix milliards de livres de denrées distribuées aux populations vulnérables.
 - À 3,14 \$/lb, la valeur de ce manque à gagner post-COVID-19 se chiffrait à 508 millions de dollars.
 - La principale raison pour laquelle l'écart global entre l'offre et la demande a diminué alors que l'offre a augmenté est que partout au Canada des groupes, privés comme publics, ont fait preuve d'une générosité sans précédent à l'égard des organismes de soutien alimentaire.
 - La seule région où l'estimation du manque à gagner a augmenté depuis le début de la pandémie est le Québec. Cette situation s'explique en grande partie par le fait que, par rapport à sa population et comparativement aux autres régions, le manque à gagner était relativement bas au Québec avant la pandémie, et que la demande dans la province a connu une hausse considérablement plus élevée.

6 SOURCES

CAEC 2021. Taux de chômage au Canada; Commission de l'assurance-emploi du Canada Consultez le : <https://www.ceicdata.com/en/indicator/canada/unemployment-rate#:~:text=Canada%20Unemployment%20Rate%20dropped%20to%208.90%20%25%20in,record%20low%20of%205.40%20%25%20in%20May%202019> (en anglais seulement)

Gooch, M., D. Bucknell, D. LaPlain, B. Dent, P. Whitehead, A. Felfel, L. Nikkel, M. Maguire. 2019. The Avoidable Crisis of Food Waste: Technical Report; Value Chain Management International and Second Harvest; Ontario, Canada. Consultez le : [https://secondharvest.ca/research/the-avoidable-crisis-of-food-waste/\(en anglais seulement\)](https://secondharvest.ca/research/the-avoidable-crisis-of-food-waste/(en%20anglais%20seulement))

Gouvernement du Canada 2021. Programme de récupération d'aliments excédentaires, Agriculture et Agroalimentaire Canada Consultez le : <https://agriculture.canada.ca/fr/programmes-services-agricoles/programme-recuperation-daliments-excedentaires>; <https://www.canada.ca/fr/agriculture-agroalimentaire/nouvelles/2020/08/le-gouvernement-du-canada-investit-pour-apporter-des-aliments-excedentaires-nutritifs-aux-canadiens-vulnerables.html>

Nikkel, L., M. Maguire, M. Gooch, D. Bucknell, D. LaPlain, B. Dent, P. Whitehead, A. Felfel. (2019). The Avoidable Crisis of Food Waste: Roadmap; Deuxième Récolte et Value Chain Management International; Ontario, Canada. Consultez le : <https://secondharvest.ca/wp-content/uploads/2019/01/Avoidable-Crisis-of-Food-Waste-The-Roadmap-by-Second-Harvest-and-VCMI.pdf> (en anglais seulement)

OCDE. 2020. Taux de chômage OCDE. Juillet 2020, Organisation de coopération et de développement économique. Consultez le : <https://www.oecd.org/sdd/labour-stats/unemployment-rates-oecd-09-2020.pdf> (en anglais seulement)

PROOF 2018. L'insécurité alimentaire est un grave problème de santé publique qui touche un ménage sur huit au Canada, Food Insecurity Policy Research (PROOF), Université de Toronto. Consultez le : <https://proof.utoronto.ca/> (en anglais seulement)

Deuxième Récolte. 2019. Qui nous sommes; site Web de Deuxième Récolte. Consultez le : <https://secondharvest.ca/who-we-are/> (en anglais seulement)

Statistique Canada. 2019. Sécurité alimentaire du ménage selon la disposition de vie, gouvernement du Canada. Consultez le : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310038501&request_locale=fr

7 ANNEXE A REQUÊTE À L'ARC

L'équipe de VCMI a demandé d'accéder aux renseignements sur les organismes de bienfaisance enregistrés pour la dernière année financière disponible. Au moment où la requête a été déposée, il s'agissait de l'année 2017. Les renseignements demandés comprenaient le nom des organismes, leur

adresse, leurs coordonnées, des renseignements généraux de même que leurs programmes, qu'ils soient nouveaux ou déjà opérationnels.

L'ARC fournit à tous les organismes de bienfaisance un code de désignation en fonction de la nature de leurs activités et de leur modèle de financement. Il existe trois désignations : fondation publique, fondation privée et organisme de bienfaisance. La requête ciblait des organisations de ces trois désignations.

Tous les organismes de bienfaisance se voient également attribuer un code de catégorie, qui les classe dans l'un des cinq secteurs suivants : 1) communautaire, 2) éducation, 3) santé, 4) religion, et 5) aide sociale. La liste qui suit présente les sous-catégories qu'utilise l'ARC pour chacun de ces cinq secteurs :

Communautaire

- Collectivité – Sociétés caritatives
- Collectivité – Fiducies caritatives (autres que les projets de club philanthropique et de société fraternelle)
- Organismes communautaires (non classés ailleurs)
- Œuvres de bienfaisance diverses (non classées ailleurs)
- Loisirs, terrains de jeux et camps de vacances
- Sociétés caritatives de clubs philanthropiques et de sociétés fraternelles
- Projets de club philanthropique et de société fraternelle
- Associations de tempérance

Éducation

- Activités culturelles et promotion des arts
- Éducation – Sociétés caritatives
- Éducation – Fiducies caritatives
- Organismes éducatifs (non classés ailleurs)
- Aide aux écoles et à l'éducationSanté
- Santé – Sociétés caritatives

Santé

- Santé – Fiducies caritatives
- Organismes de santé (non classés ailleurs)
- Services autres que des hôpitaux

Religion – toutes les catégories de religions ont été inclusesAide sociale

Aide social

- Organismes fournissant des soins autres que des traitements
- Aide sociale – sociétés caritatives
- Aide sociale – fiducies caritatives
- Organismes d'aide sociale (non classés ailleurs)

8. ANNEX B

8.1 ORGANISMES LOCALISÉS PAR TYPE ET PAR PROVINCE OU TERRITOIRE : 2019

Province/ Territoire	Avant l'école, après l'école, camps	Services et développement communautaires	Organisation confessionnelle	Banque alimentaire, garde- manger, panier à provisions	Récupération et redistribution de denrées	Institution publique (par exemple école, bibliothèque)	Refuge, résidence, centre de séjour	TOTAL
AB	254	2 110	3 160	219	1	2 120	617	8 481
Colombie- Britannique	264	3 783	3 739	275	2	2 977	1 226	12 266
MB	232	1 101	1 526	102	0	1 130	248	4 339
NB	63	487	1 064	115	1	387	176	2 293
NL	20	323	643	75	0	207	72	1 340
NS	80	943	1 201	187	0	458	224	3 093
NU	1	45	11	13	0	45	3	118
NT	3	134	33	10	0	57	12	249
ON	688	7 429	11 688	1 034	2	5 973	1 940	28 754
PE	14	120	210	20	0	82	28	474
QC	509	5 792	3 521	557	3	3 691	1 544	15 617
SK	177	946	1 772	101	2	796	244	4 038
YT	4	195	37	2	0	39	16	293
TOTAL	2 309	23 408	28 605	2 710	11	17 962	6 350	81 355

8.2 RÉPONSES À L'ENQUÊTE PAR TYPE D'ORGANISME ET PAR EMPLACEMENT : 2019

Province/ Territoire	Avant l'école, après l'école, camps	Services et développement communautaires	Organisation confessionnelle	Banque alimentaire, garde- manger, panier à provisions	Récupération et redistribution de denrées	Institution publique (par exemple école, bibliothèque)	Refuge, résidence, centre de séjour	Type d'organisme non communiqué	TOTAL
AB	4	14	26	20	3	0	5	35	107
Colombie- Britannique	1	45	18	35	6	1	3	37	146
MB	1	10	7	7	0	0	2	27	54
NB	1	5	5	16	1	0	1	7	36
NL	5	19	8	13	1	0	5	11	62
NS	1	9	9	9	0	1	3	11	43
NU		1		0	0	0	0	1	2
NT		2		0	1	0	1		4
ON	14	268	165	159	11	14	42	275	948
PE		0	1	2	0	0	1	1	5
QC	2	20	4	26	7	1	3	22	85
SK	1	12	17	16	2	7	2	25	82
YT		2	1	0	0	0	0		3
TOTAL	30	407	261	303	32	24	68	452	1 577



9 ANNEXE C ORGANISMES DE SOUTIEN

Les organismes suivants ont contribué à la recherche en diffusant le sondage 2019 dans leur réseau et à leurs membres. Un certain nombre de ces organismes ont également contribué à diffuser les sondages 2021.

- Club des petits déjeuners du Canada
- Canadian Baptists of Ontario and Quebec
- Catholic Charities of the Archdiocese of Ontario
- Crossroads/100 Huntley Street
- Banques alimentaires Canada
- Sécurité alimentaire Canada
- FoodMesh
- Moisson Montréal
- Ontario 211
- REACH
- RescueFood.ca
- Armée du Salut
- Saskatoon Foodbank and Learning Centre

Pas de déchets. Pas de faim.

Do not print.



DEUXIÈME RÉCOLTE
1450 Lodestar Road, Unit 18, Toronto, ON, M3J 3C1
SecondHarvest.ca



Charitable Registration # 13386 5477 RR0001